



La vision de S.M le Roi pour la promotion du sport mise en avant aux Nations unies

Page 24

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH N°: 9892

Samedi/Dimanche 8-9 Avril 2023

L'appel fera-t-il oublier le tollé suscité par le verdict prononcé en première instance ?

L'opinion publique appelle de ses vœux un jugement qui tranche avec la clémence dont ont bénéficié les violeurs de la fillette de Tiflet



Page 3

L'inconstance de la présidence péruvienne au sujet du Sahara marocain dénoncée de l'intérieur



Page 2

Macron, le Maroc et l'autre mémoire

La mémoire de la libération entre Mohammed V et Charles de Gaulle



Abdelhamid Jmahri : *Le Roi qui a défendu la liberté de la France contre le nazisme est celui qui a conquis la liberté de son pays contre la France elle-même*

Page 4

Les exportations nationales boostées par l'automobile au premier trimestre



Page 5

L'inconstance de la présidence péruvienne au sujet du Sahara marocain dénoncée de l'intérieur

Les revirements diplomatiques inconstants ne peuvent altérer les liens historiques entre le Pérou et le Maroc, soutiennent des parlementaires andins

Actualité



Dans une chronique publiée sur le site d'information «Café Viena», le vice-président de la Fédération des journalistes péruviens, Ricardo Sanchez Serra, a déploré le fait que le Pérou se soit rangé du côté d'un mouvement terroriste qui viole constamment les droits de l'Homme, au lieu de renforcer ses rapports avec «le Maroc, un véritable ami et pays influent sur la scène internationale».

Le chroniqueur précise que les dirigeants du Polisario avaient annoncé leur intention de commettre des actes terroristes dans les villes marocaines et que, par ailleurs, les liens du Polisario avec le terrorisme transnational parrainé par l'Iran sont avérés.

En outre, le journaliste péruvien a soutenu que les séquestrés dans les camps de Tindouf en territoire algérien «n'ont pas le statut de réfugiés, vivent sous les pires formes de répression et leurs conditions de vie sont insupportables».

Et Ricardo Sanchez Serra de rapporter avoir été témoin, lors d'un séjour à Tindouf, des conditions de séquestration de ces Sahraouis marocains affirmant que ce qu'il avait

vu était un «camp d'esclavage» pour des personnes vivant dans la misère et sans aucun horizon, «alors que les Sahraouis vivant dans les provinces du Sud du Royaume jouissent de toutes les conditions d'une vie décente, de la liberté et de la démocratie».

L'on devrait souligner que concernant le dossier du Sahara marocain, les positions du Pérou ont toujours été fluctuantes, au gré de l'humeur individuelle des dirigeants politiques et des crises intestines et internes.

Vingt jours à peine après le retrait officiel de reconnaissance de la prétendue «Rasd», annoncé le 18 août 2022, à travers un communiqué officiel du ministère des Relations extérieures et réitérant pour l'occasion le soutien du Pérou à la souveraineté du Maroc sur son Sahara, voilà que le président Pedro Castillo publie le 8 septembre, sur Twitter, une déclaration ambiguë qui sème le trouble et la confusion quant à la position de son pays à l'égard de cette question, qui plus est, est une grande constante de la politique diplomatique du Royaume qui n'admet aucune tergiversation à ce sujet quels que soient ses auteurs ou ses instigateurs.

Pourtant, le Pérou avait solennellement décidé de «retirer sa reconnaissance à cette pseudo-entité fictive et de rompre toute relation avec elle, tout en exprimant son soutien à l'initiative d'autonomie au Sahara marocain».

Le ministère péruvien des Affaires étrangères avait, dans ce cadre, exprimé son soutien à «l'intégrité territoriale et la souveraineté du Royaume du Maroc (sur l'ensemble de ses provinces du Sud. En conséquence, le Maroc s'était félicité de la décision de la République du Pérou, considérant que cette décision «ouvrirait une nouvelle page dans les relations avec ce pays ami», laquelle décision avait été adoptée le 18 août 2022, après que le ministre des Affaires étrangères Miguel Angel Rodriguez Mackay, qui venait de prendre ses fonctions deux semaines plus tôt, s'était entretenu par téléphone avec son homologue marocain, le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

D'ailleurs, à cette occasion, le ministre andin avait déclaré que les gouvernements péruvien et marocain avaient convenu conjointement

de «renforcer leurs relations bilatérales» et que le Pérou «appréciait et respectait l'intégrité territoriale du Royaume du Maroc et sa souveraineté nationale», le département péruvien de la politique extérieure, ayant déclaré, consécutivement, que sa décision diplomatique serait notifiée aux Nations unies.

Ainsi, l'on comprend aisément que cette énième volte-face n'était pas vraiment imprévisible. Les observateurs et les spécialistes de la question du Sahara marocain s'y attendaient, dont un expert qui l'expliquait comme suit : «Le Pérou est confronté à une crise politique, économique et sociale sans précédent. Il est vrai que du point de vue du partenariat et dans un marché toujours sous forte tension à cause du contexte mondial et notamment du conflit en Ukraine, les cours des engrais et du gaz n'ont cessé d'aller battre de nouveaux records ces derniers jours. Or le Maroc est un pourvoyeur d'engrais et s'est investi pour sauver la classe paysanne du Pérou. Le gaz qui est également une denrée rare que l'on s'arrache aux quatre coins du globe est une autre monnaie d'échange. Il n'est nul secret que le Pérou se donnera au plus offrant d'autant plus que l'Algérie n'a cessé de distribuer des enveloppes de gaz par-ci par-là aux pays fragiles et ce dernier en est un, au détriment du peuple algérien qui subit les conséquences d'une cause dont il n'a cure».

D'autre part, la politique d'Etat en matière de relations internationales, de fiabilité et de crédibilité du pays se voit lourdement impactée. C'est ce qui a expliqué la réaction immédiate du chef de la diplomatie péruvienne Miguel Rodriguez Mackay qui avait présenté, dès le lendemain de l'annonce présidentielle, par ailleurs intempestive, sa démission «irrévocable» due, selon lui, à des «divergences» sur la conduite des questions internationales par le gouvernement.

De ce fait, la durée de l'exercice de ses fonctions de ministre des Relations extérieures n'aura guère dépassé 35 jours car, à l'évidence, il avait refusé de cautionner cette déviation hasardeuse du chef de l'Etat, préférant quitter son poste cinq semaines seulement après sa nomination !!

Rachid Meftah

L'appel fera-t-il oublier le tollé suscité par le verdict prononcé en première instance ?

L'opinion publique appelle de ses vœux un jugement qui tranche avec la clémence dont ont bénéficié les violeurs de la fillette de Tiflet

La Cour d'appel de Rabat a reporté jeudi le procès en appel de trois hommes accusés de viol à répétition sur une fillette de 11 ans, et ce pour convoquer la fille qui était témoin des actes de viol.

La première audience s'est déroulée en présence de la victime S. (qui a maintenant 13 ans), de son père et de sa grand-mère, ainsi que de dizaines d'avocats.

Dans une déclaration à la presse, le père de la victime a démenti la rumeur qui circulait sur son désir de marier sa fille à l'un de ses violeurs. «Ce n'est pas du tout possible. Est-ce que je vais la marier à plusieurs personnes ?», a-t-il martelé.

Il a, par ailleurs, remercié tous ceux qui se sont montrés solidaires avec sa fille en disant : «J'ai été surpris par le grand nombre d'avocats. J'ai pleine confiance dans la justice, la loi et les associations qui nous soutiennent, ainsi que le peuple marocain».

Cette affaire a mis toute une société en émoi et suscité l'indignation des associations féminines et des droits humains après une sentence considérée trop clémente de la Chambre criminelle de la Cour d'appel de Rabat qui a condamné le 20 mars dernier à deux ans de prison trois hommes (âgés respectivement de 25, 32 et 37 ans) poursuivis pour «détournement de mineure» et «attentat à la pudeur sur mineure avec violence». En vertu de ce verdict, l'un d'eux a été condamné à deux ans de prison ferme et les deux autres à deux ans, dont 18 mois fermes.

Mercredi dernier, de nombreuses organisations de défense des droits humains et associations



féminines et civiles ont organisé un sit-in devant le siège de la Cour d'appel de Rabat, pour dénoncer les peines jugées «clémentes» prononcées pour les crimes de viols et d'agressions sexuelles sur les femmes et les filles», et exhorter l'Etat à assumer sa responsabilité quant à leur protection. Lors de ce sit-in, des slogans ont été scandés condamnant les viols d'enfants, exigeant des peines sévères dans les affaires de viol et d'agressions sexuelles.

Plus aucune forme d'indulgence au Maroc du 21^{ème} siècle

Une bien éloquent plaidoirie, voire un réquisitoire, savamment argumentée, signée de la sociologue et écrivaine Soumaya Naamane Guessous, dans une

chronique publiée par nos confrères de Le360.

«C'est l'histoire d'un drame humain comme il en existe encore plusieurs, mais qui ne supportent plus aucune forme d'indulgence au Maroc du 21^{ème} siècle», a tonné d'emblée Soumaya Naamane Guessous dans sa chronique intitulée «Deux ans de prison pour les violeurs d'une fillette de 11 ans ou l'insoutenable légèreté de la justice». Et la sociologue de relater le calvaire que cette petite fille a enduré depuis des mois.

D'après Soumaya Naamane Guessous, «le viol est lourdement pénalisé au Maroc. L'article 486 du Code pénal stipule qu'un viol est «acte par lequel un homme a des relations sexuelles avec une femme contre le gré de celle-ci». Les juges ont-ils considéré que ces viols répétés, en bande organisée, par 3

hommes majeurs sur une mineure de 11 ans, ont été consentis». Et de préciser encore : «Selon le Code pénal, si le viol a été commis sur une mineure de moins de 18 ans, la peine est la réclusion de 10 à 20 ans (art. 486). S'il y a eu défloration, la réclusion est de 20 à 30 ans (art. 488). On est bien loin des 2 ans prononcés par le tribunal. En outre, ces viols ont eu lieu en bande organisée et ont été répétitifs, ce qui devrait alourdir les peines».

A rappeler que l'Organisation des femmes ittihadies (OFI) s'est dit, dans un communiqué parvenu à Libé, «choquée» et «sidérée» par ce verdict qui n'a pas rendu justice à la victime ni réparé le préjudice qui lui a été causé», soulignant qu'elle a été victime d'exploitation sexuelle et de viol à répétition par les trois monstres, près de Tiflet, ce qui a engendré la grossesse de la petite fille, comme

le prouve l'expertise médicale, qui a confirmé la relation biologique entre l'un des accusés et le fœtus».

L'OFI, tout en mettant en avant qu'elle veille toujours au respect de la justice et à son indépendance, considère que «cette sentence va à l'encontre des dispositions de la Constitution du Royaume du Maroc, notamment les articles 117 et 110 relatifs à la sécurité judiciaire et à l'application impartiale de la loi, à la Déclaration des principes fondamentaux de justice relatifs aux victimes de la criminalité et aux victimes d'abus de pouvoir, ainsi qu'aux articles du Code pénal qui stipulent des peines allant de dix à vingt ans pour les crimes de viol sur mineur (articles 486-488)», a précisé l'OFI.

Pour cette raison, l'OFI a appelé «des autorités judiciaires compétentes, y compris l'Inspection générale des affaires judiciaires, à ouvrir une enquête urgente afin de révéler les circonstances et le fondement de cette décision, et à éclairer l'opinion publique à son sujet, en prévoyant des sanctions appropriées si le préjudice aux fins de justice et d'équité est avéré».

Elle a également exprimé «sa solidarité inconditionnelle avec la victime de ces actes criminels qui représentent une violation flagrante des droits de l'enfant et une atteinte criante à la morale et aux valeurs communes» des Marocains, et a déclaré être prête à «lui fournir toute forme de soutien et d'assistance durant le procès en appel de ce verdict», tout en appelant à «des peines plus sévères pour les crimes sexuels, et les agressions et violations dont les victimes sont des enfants et des femmes».

Mourad Tabet

Existe-t-il réellement une classe moyenne au Maroc ?

Depuis de nombreuses années, le Maroc est confronté à une question épineuse : l'existence ou non d'une classe moyenne dans le pays. En effet, malgré les efforts déployés par les gouvernements successifs pour promouvoir la croissance économique, réduire la pauvreté et améliorer les conditions de vie de la population, force est de constater que la classe moyenne marocaine reste pratiquement inexistante.

Premièrement, la pauvreté est un fléau qui touche une grande

partie de la population marocaine. Selon une étude réalisée en 2019 par le Haut-Commissariat au plan, la pauvreté touche près de 15% de la population. Cette situation s'explique notamment par l'insuffisance des politiques publiques pour lutter contre la pauvreté et les inégalités, la faible niveau d'éducation et de formation, la précarité de l'emploi et le manque d'accès aux soins de santé.

Deuxièmement, la classe moyenne marocaine est également confrontée à des obstacles structurels tels que l'absence d'une

vraie politique fiscale redistributive. Les inégalités de revenus sont très élevées au Maroc, et les politiques publiques ne sont pas adaptées pour favoriser l'émergence d'une classe moyenne. En outre, les investissements directs étrangers sont souvent orientés vers des secteurs à forte valeur ajoutée, tels que l'industrie automobile ou l'aéronautique, qui ne créent pas forcément des emplois pour la population locale.

Troisièmement, la classe moyenne marocaine est aussi victime d'un manque de mobilité so-

cial. Les individus issus de milieux modestes ont très peu de chances de réussir socialement et économiquement. En effet, le système éducatif est souvent défaillant et ne permet pas aux enfants issus de milieux modestes de bénéficier des mêmes opportunités que les enfants issus de milieux aisés. Par conséquent, le Maroc ne parvient pas à créer une classe moyenne forte et diversifiée.

L'inexistence d'une classe moyenne au Maroc est un problème complexe et multifactoriel qui requiert une réponse globale.

Les politiques publiques doivent se concentrer sur la lutte contre la pauvreté, la réduction des inégalités et la création d'emplois pour tous. Il est également crucial de renforcer le système éducatif et de favoriser la mobilité sociale pour permettre aux individus issus de milieux modestes de réussir économiquement et socialement. Enfin, une politique fiscale redistributive doit être mise en place pour encourager l'émergence d'une classe moyenne forte et diversifiée.

Par Mounia Azroul

Le Comité de consultation politique entre le Maroc et l'Arabie saoudite examine le renforcement des relations bilatérales

Le Comité de consultation politique et le comité de suivi au niveau des hauts responsables des ministères des Affaires étrangères du Maroc et de l'Arabie saoudite ont tenu leur troisième réunion, mercredi à Riyad.

Les deux parties ont examiné les moyens de renforcer les relations historiques et stratégiques liant les deux pays

dans divers domaines, a rapporté jeudi l'Agence de presse saoudienne, ajoutant qu'elles ont également échangé des points de vue sur plusieurs questions régionales et internationales d'intérêt commun.

La réunion a été présidée par le ministre d'État adjoint aux Affaires des États africains d'Arabie saoudite, Sami

bin Abdullah al-Saleh, tandis que la délégation marocaine a été présidée par Fouad Yazough, directeur général des relations bilatérales, en présence de l'ambassadeur d'Arabie saoudite au Maroc, Abdallah Bin Saad Al Ghariri et de l'ambassadeur du Maroc à Riyad, Mustapha Mansouri, ainsi que d'autres responsables des deux ministères.



Macron, le Maroc et l'autre mémoire

La mémoire de la libération entre Mohammed V et Charles de Gaulle



Sébastien Lecornu, ministre des Armées et Patricia Mirallès, Secrétaire d'Etat en charge des Anciens combattants et de la Mémoire ont co-publié un article, dans les colonnes du journal français "Le Figaro", dans son édition du mercredi, concernant le projet de loi de programmation militaire pour les années 2024-2030, notamment l'article 11 relatif à la décision du président Emmanuel Macron de pérenniser les missions de l'ordre de la Libération.

Pour l'écrivain-journaliste Abdelhamid Jmahri, «l'article en question a été largement débattu et même célébré dans de nombreux médias français, après avoir été soumis au Conseil des ministres». «L'article est lié à l'ordre de la Libération - Compagnons de la Libération, car il s'agit d'une institution créée par le général De Gaulle en 1940 à qui la France doit sa libération du colonisateur nazi. Les étrangers sont au nombre de 60 sur 1 038 inscrits sur une liste fermée et Macron veut faire revivre cette institution, déclarée éteinte le 12 octobre 2021, avec la mort de son dernier héros, Hubert Germain», estime-t-il dans un éditorial publié jeudi chez notre alter ego "Al Ittihad Al Ichtiraki", sous l'intitulé «Macron, le Maroc et l'autre mémoire : la mémoire de la libération entre Mohammed V et Charles de Gaulle».

«Ceux qui attendaient pour entrer dans le forum des camarades libertaires faisaient partie de ceux qui ont affronté le régime de Vichy qui soutenait les nazis et Hitler, et Mohammed V s'est distingué sur ce front en s'opposant aux régimes racistes envers les juifs marocains... Il avait 30 ans au moment où la guerre a éclaté», révèle le directeur de publication du journal "Al Ittihad Al Ichtiraki", avant de préciser que «cet article, écrit à quatre mains, n'aurait pas suscité beaucoup d'intérêt n'eût été le fait que le Maroc soit concerné moralement, dans le passé comme dans le présent, par cette question, surtout après la grande aura qui l'a entouré». «Ce qui a poussé un ministre et une secrétaire d'Etat à signer un article élogieux mais tout aussi explétif sur la question», a-t-il noté, avant de poursuivre son analyse : «L'article des deux responsables ministériels considère que le moment de discuter ce budget, qui sera présenté aux députés dans les prochains jours, est un «moment de vérité», compte tenu de ce qu'il représente concernant les préparatifs français pour faire face aux «dangers qui guettent le pays». Sur ce registre, le directeur de publication note que «puisque'il s'agit d'un moment de vérité, nous pensons que la part de mémoire, d'histoire et du Maroc est aussi un moment de vérité

auquel la France de Macron doit faire face».

L'article précise que le projet présenté dans le cadre du budget vise à faire revivre l'héritage des camarades de la libération qui ont rejeté le sort inévitable face au colonisateur nazi et la complicité honteuse du régime de Vichy. «Dans ces deux cas en particulier, un grand Marocain et l'un des leaders de la liberté dans le monde entier, a triomphé pour les valeurs auxquelles la France veut redonner leur vitalité et en nourrir la société moderne, et ce grand et grand Marocain n'est autre que Mohammed V », relève Abdelhamid Jmahri dans son édito. Et de poursuivre : «C'est un reniement des valeurs incarnées par les Compagnons de la Libération, de ne parler que des Français, ou de se contenter de faire référence aux "soldats africains" au sein du large spectre formé par les compagnons de l'Ordre de la Libération».

«Mohammed V a reçu la Médaille de Compagnon de la Libération en tant que roi du Maroc alors que son pays était sous occupation coloniale. Il est entré dans l'histoire française en tant que personnage remarquable dans le registre unique des pays d'Afrique du Nord colonisés, apparaissant sur toutes les cartes coloniales françaises en tant que seul roi dans ce système fondé sur les valeurs de courage, d'honnêteté, de respect des pays et de liberté. Son nom est le seul inscrit sur la liste des compagnons de la libération en tant que sultan, en plus bien sûr du roi du Royaume-Uni, George VI», estime l'éditorialiste. «Mohammed V, qui a reçu la rare distinction de Compagnon de la Libération fait partie de la constellation de combattants pour la liberté, en particulier la liberté de la France. Il a dirigé son pays vers l'indépendance avec un esprit de lutte élevé, ce qui a fait de lui un leader de la lutte pour la libération de son pays», rappelle Jmahri. «Le Roi qui a défendu la liberté de la France contre le nazisme est celui qui a gagné la liberté de son pays contre la France elle-même... Cette équation doit être examinée avec gratitude par la France et ceux qui adoptent ses vieilles tendances... Et avec humilité aussi !», conclut-il.



Abdelhamid Jmahri
*Le Roi qui a défendu
la liberté de la France
contre le nazisme est
celui qui a gagné
la liberté de son pays
contre la France
elle-même*

Economie

Conjoncture. Croissance économique à 3,2% au deuxième trimestre

La croissance économique nationale s'établirait à 3,2%, en rythme annuel, au deuxième trimestre 2023 (T2-2023) au lieu de +2% une année auparavant, selon le Haut-commissariat au plan.

Au T2-2023, la croissance de l'activité hors agriculture s'améliorerait légèrement, pour s'établir à +3,2% en rythme annuel, tandis que la valeur ajoutée agricole afficherait une hausse de 2,9%, précise le HCP.

Pour sa part, la demande mondiale adressée au Maroc augmenterait de 4,3%, en variation annuelle, durant la même période, soutenant une hausse de la contribution de la demande extérieure nette à la croissance économique nationale à 0,9 point, poursuit la même source.

La demande intérieure nationale serait, quant à elle, soutenue par la progression de 3,7% des dépenses de consommation des administrations publiques, estime le HCP, ajoutant que la hausse des dépenses de consommation des ménages resterait modérée et l'investissement s'inscrirait en repli, dans le sillage des perspectives de poursuite du recul des activités de construction, rapporte la MAP.

Au total, la contribution de la demande intérieure à la croissance du PIB s'élèverait à 2,3 points, après 2,2 points une année auparavant.

Dans ces conditions, les industries manufacturières réaliseraient une croissance de 2,1% au T2-2023, tirées par un redressement des industries chimiques. Les perspectives de croissance de la demande internationale de fertilisants sont favorables à un redressement du commerce mondial des engrais à base phosphatée, après un abaissement de 2,1% en 2022.

Les services conserveraient leur dynamique, contribuant pour 2,3 points à la croissance économique globale, grâce à la poursuite de l'affermissement du tourisme et du transport.

En revanche, l'activité de la construction enregistrerait une baisse de 3,5%, en variation annuelle, sur fond de l'alourdissement des charges d'intérêt et la faible reprise du marché de l'immobilier. Au total, la valeur ajoutée hors agriculture afficherait une progression de 3,2%, en variation annuelle, au deuxième trimestre 2023.

Dans l'agriculture, l'activité poursuivrait son redressement au rythme de 2,9% au deuxième trimestre 2023, portée par une amélioration mécanique de la production végétale, après une chute de 17% en 2022. Les récoltes des cultures maraichères et des rosacés seraient en stagnation, mais celles des céréales et des légumineuses connaîtraient une augmentation sensible, traduisant un effet de base favorable.

Les exportations nationales boostées par l'automobile au premier trimestre



Les exportations nationales ont connu une amélioration au titre du premier trimestre 2023, selon les estimations du Haut-commissariat au plan (HCP).

Soutenu par le bon comportement des services voyage, le volume des exportations des biens et services aurait augmenté de 23,9% au premier trimestre 2023, a indiqué l'organisme public estimant que celui des importations aurait crû de 13,9%, en variations annuelles.

« En valeur, l'augmentation des exportations de biens aurait atteint

7,9% en variation annuelle, traduisant principalement un effet-prix positif à l'export et une demande extérieure relativement plus résiliente, particulièrement pour le secteur automobile », a expliqué le Haut-commissariat.

Dans sa note de conjoncture du premier trimestre 2023, le HCP précise que les expéditions du secteur automobile auraient été soutenues par les ventes des segments construction et câblage, en lien avec la reprise du marché de l'automobile en zone euro, favorisée, entre autres, par l'atténuation des pressions sur les chaînes d'approvisionnement et une plus grande disponibilité des intrants.

Pour rappel, d'après les indicateurs mensuels des échanges extérieurs de l'Office des changes, les ventes du secteur automobile ont affiché une augmentation de 40,5% équivalant à +6,24 MMDH, s'établissant à 21,66 MMDH à fin février 2023 contre 15.420MDH à fin février 2022.

Selon les explications de cet autre organisme, « cette évolution fait suite à la hausse des ventes de tous les segments du secteur, à savoir le segment de la construction (+44,7% ou +2.916MDH), celui du câblage (+43,8% ou +2.203MDH) et celui de l'intérieur véhicules et sièges (+20% ou +255MDH) ».

Il ressort en outre de la même note que « les ventes extérieures des

titution publique dirigée par Ahmed Lahlimi Alami, elles auraient été « pénalisées par un retrait de la demande étrangère qui leur est adressée ».

Sous-tendues par la hausse, quoique moins soutenue, de la facture énergétique, les importations des biens en valeur se seraient, de leur côté, appréciées de 11,6% en variation annuelle, poursuit le HCP de même source.

En ce qui concerne la facture énergétique, l'organisme précise qu'elle aurait été alimentée par les achats de gasoils et fuels, de gaz de pétrole et autres hydrocarbures.

A noter qu'hors énergie, les importations auraient été tirées par les acquisitions des biens d'équipement industriel et, dans une moindre mesure, par celles des biens alimentaires comme le maïs, les produits laitiers et le sucre et des biens de consommation, notamment les voitures de tourisme et leurs pièces détachées, comme cela est indiqué dans la note du HCP qui livre, par ailleurs, ses prévisions pour le deuxième trimestre.

Selon le Haut-commissariat, « la hausse plus significative des importations, en valeur, par rapport aux exportations aurait accentué le déficit de la balance commerciale des biens et engendré un recul du taux de couverture de 2 points, par rapport à la même période de 2022, pour atteindre 58,4% au premier trimestre 2023 ».

Alain Bouhity

36.816 voitures neuves écoulées à fin mars au Maroc

Les ventes globales des voitures neuves au Maroc se sont établies à 36.816 unités à fin mars, en baisse de 11,07% par rapport à la même période en 2022, selon les statistiques mensuelles de l'Association des importateurs de véhicules au Maroc (AIVAM).

Par segment, rapporte la MAP, le nombre des nouvelles immatriculations des véhicules particuliers (VP) a enregistré une baisse de 8,71%, avec 33.757 unités vendues à fin mars 2022, alors que celui des véhicules utilitaires légers (VUL) a affiché une baisse de 30,82%, avec 3.059 unités vendues, fait savoir l'AIVAM.

La marque Dacia domine le segment des VP, avec une part de marché de 24,53%, soit 3.060 unités écoulées à fin mars 2023, suivie de Renault qui a vendu 1.879 unités (part de marché de 15,06%) et de Hyundai (1.530 unités et 12,26% de part de marché), précise la même source.

Pour ce qui est du segment VUL, Renault a écoulé 229 unités (20,02% de part de marché), devant DFSK qui a vendu 224 véhicules (19,58% de part de marché) et Hyundai avec 168 unités (14,69% de part de marché).

Côté premium, BMW a vendu 358 unités, soit une part de marché de 2,87%, devant Audi (350 unités et une part de marché de 2,81%), et Mercedes (274 unités et une part de 2,20%).

Pour sa part, Porsche a écoulé 64 unités, avec une part de marché de 0,51%, alors que les ventes de Jaguar ont atteint 11 voitures (0,09%).



Une amélioration portée également par le bon comportement des ventes des produits électriques et électroniques, selon le HCP

Bourse: Le portefeuille BKGR affiche une contre-performance de 1,50% à fin mars

La sélection de valeurs de BMCE Capital Global Research (BKGR) a clôturé le mois de mars dernier en affichant une contre-performance, depuis le début de l'année (year to date YTD), de 1,50%, contre -3,07% pour son benchmark Masi RB.

"En dépit d'une orientation baissière du marché, le portefeuille de BKGR a clôturé le mois de mars sur une contre-performance YTD limitée à 1,50%, faisant ainsi preuve d'une meilleure résilience que son benchmark le MASI RB (-3,07%)", indique BKGR dans sa récente publication "Strategy - Mars 2023".

En termes de valorisation, la sélection de valeurs de

BKGR traite à 15,5x (contre 15,6x pour le MASI) ses bénéfices prévisionnels en 2023 et affiche un dividend yield (rendement) de 3,3% (contre 4% pour le MASI), précise la même source. Depuis leur introduction dans le portefeuille, les titres affichant les plus importantes pertes sont Taqa Morocco (-12,6%), Sothema (-7%), Label Vie (-6,5%) et Mutandis (-3,2%). A contrario, et dans un marché fortement bearish, 25% de la sélection de valeurs parvient à clôturer le mois en enregistrant des performances positives, à savoir Sonasid (+7,7%), CDM (+5,8%), Akdital (+4%) et Attjariwafa Bank (+1,1%).

OPCVM: un actif net à plus de 495 MMDH au 24 mars

L'actif net sous gestion des Organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) s'est établi à plus de 495,96 milliards de dirhams (MMDH) au 24 mars, en recul de 0,98% depuis le début de l'année.

Selon les statistiques hebdomadaires de l'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC), arrêtées au 24 mars 2023, les OPCVM contractuels ont affiché la meilleure

variation annuelle (+38,28%) alors que les OPCVM diversifiés ont enregistré la plus forte baisse (-7,11%).

En variation mensuelle, les OPCVM contractuels ont connu la meilleure évolution, soit +55,68%, contrairement aux OPCVM monétaires qui ont accusé la plus forte baisse avec -13,47%.

Le nombre d'OPCVM en activité a atteint, quant à lui, 562 fonds à la même période.

Tourisme au Ramadan : Le spirituel, une carte à jouer

Si le mois de Ramadan tombe cette année en pleine haute saison touristique, cela est loin de constituer un frein à la dynamique revitalisante qu'enregistre cette activité qui démarre déjà sous de bons auspices.

Au-delà de son aspect religieux, le mois sacré de Ramadan offre une ambiance exceptionnelle aux voyageurs désireux d'en profiter pour découvrir une autre ambiance et un aspect spirituel du Maroc.

En quête de spiritualité, ces touristes nationaux ou étrangers sont de plus en plus séduits par de nouveaux paramètres tels que la découverte de soi, la conquête du bien-être.

Le choix de la destination Maroc attirant les voyageurs des quatre coins du monde en quête de méditation n'est pas un hasard. En termes d'atouts, le tourisme spirituel au Royaume durant le mois de Ramadan est porté par une offre structurée et des produits diversifiés à la hauteur des attentes.

Parmi les potentialités du pays pour la promotion de cette niche touristique figure le fait que le Maroc est souvent donné en exemple au niveau mondial pour la cohabitation des religions depuis des siècles, ainsi que sa réputation de terre de paix, de tolérance et de coexistence religieuse et spirituelle.

Le désert, les montagnes, les oasis, les plages et les sources thermales purifiantes sont autant de lieux propices à la paix de l'esprit et de l'âme, aux marches contemplatives, à la méditation et à l'introspection. Cependant, l'offre doit être structurée et bien conçue afin de répondre aux normes de confort internationales.

De leur côté, des opérateurs du secteur touristique, plutôt optimistes en termes d'arrivées, misent beaucoup sur cette période propice à la découverte des traditions et rituels locaux proposés aux touristes qui offrent une expérience unique leur permettant de découvrir le Royaume autrement.

Pour ces professionnels, la mission pendant cette période est de faire de ce mois un atout à même de garder le même niveau de performance at-



teint l'an dernier, ou encore l'améliorer. Pour maintenir la cadence croissante des recettes touristiques, il est nécessaire de miser sur toutes ses potentialités, en structurant et diversifiant l'offre et en l'adaptant aux standards de qualité et d'hygiène internationaux pour séduire davantage.

Ainsi, en plus du côté spirituel, les professionnels proposent tout au long de ce mois, une programmation diversifiée pour tous les goûts, offrant des spectacles spéciaux alliant célébration, musique spirituelle et humour.

L'engouement pour les sorties nocturnes est aussi bien réel et l'offre est assez variée, ce qui pousse les or-

ganisateurs à être créatifs pour se distinguer. Bazzars, expositions et défilés d'habits traditionnels sont aussi très appréciés.

Il y a aussi un intérêt pour les événements institutionnels tels que les iftars organisés, ainsi que les rencontres qui se déroulent avant le crépuscule. Une aubaine pour les professionnels de l'événementiel qui souffrent d'une pause pour les congrès, séminaires et salons durant ce mois.

Cela dit, ce mois sacré n'a rien à envier aux autres saisons touristiques, car si la vie ne reprend vigueur qu'à la rupture du jeûne, le folklore ramadanique singulier a toujours su attirer

les adeptes de ce segment.

L'un des besoins vitaux du nouveau mode de vie est étroitement lié au bien-être et à la bonne santé physique et mentale de plus en plus recherchés et plébiscités surtout dans le secteur du tourisme.

Le Maroc, terre de paix et de convivialité, a une bonne carte à jouer dans ce sens. Tirant profit de son fabuleux potentiel culturel et de son héritage sacré, le Royaume pourrait s'engager en l'une des meilleures destinations du tourisme spirituel dans le monde.

Par Salma EL Badaoui
(MAP)



Les touristes nationaux ou étrangers sont de plus en plus séduits par de nouveaux paramètres

Hausse importante des arrivées touristiques et des nuitées dans les EHTC à fin février

L'activité touristique a enregistré un total des arrivées aux postes frontières d'environ 1,9 million de touristes à fin février 2023, ce qui correspond à une évolution positive de +464%, comparativement à une année auparavant, selon l'Observatoire du tourisme.

Cette évolution se répartit entre les touristes étrangers (TES) avec une hausse de 703% et les Marocains résidant à l'étranger

(MRE) avec 324%, précise l'Observatoire dans ses statistiques du mois de février.

S'agissant du taux de récupération par rapport à la même période de 2019, il a atteint 117% en termes des arrivées de touristes (149% pour les MRE et 99% pour les TES), rapporte la MAP.

Par marchés émetteurs, l'Espagne a affiché le taux de récupération le plus élevé par rapport à janvier-février 2019 soit 136%,

suivi du Royaume-Uni (125%) et de l'Italie (103%), tandis que l'Allemagne a connu le taux de récupération le plus faible, soit 60%.

D'autre part, les nuitées totales réalisées dans les établissements d'hébergement touristique classés (EHTC) ont enregistré, à fin février 2023, une hausse de 245% par rapport à la même période de 2022, selon l'Observatoire du tourisme.

Dans le détail, cette évolution

concerne les touristes non-résidents avec +756% et les résidents avec +50%, précise l'Observatoire dans ses statistiques du mois de février 2023.

Le taux de récupération par rapport à la même période de 2019 a atteint 104% en termes des nuitées EHTC, dont 98% pour les touristes non-résidents et 119% pour les résidents, note la même source.

Par destination, Essaouira a

affiché le taux de récupération le plus élevé par rapport à janvier-février 2019, soit 114%, suivie de Tanger, Rabat et Marrakech avec 113% chacune.

Les recettes voyages en devises générées par l'activité touristique des non-résidents au Maroc durant la période de janvier-février 2023, se sont ainsi élevées à 16 milliards de dirhams (MMDH) contre 10,6 MMDH en 2019, soit une hausse de +51%.

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Settat
SG/DIR/RSMP

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 32/PRDTS/T/2023

Le **03/05/2023 à 18 heures**, il sera procédé, dans les bureaux de la Division d'Équipement de la Province de Settat au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix relatif aux travaux d'élargissement et de renforcement de la RP3626 du PK 0+000 au PK 10+473-Province de Settat

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **200 000,00dhs (deux cent mille dirhams)**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de

13 837 909 ,20dh T.T.C. (treize millions huit cent trente sept mille neuf cent neuf dirhams et vingt centimes toutes taxes comprises).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 du Décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent obligatoirement :

- Effectuer le dépôt des plis et des offres par voie électronique au portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) selon les prescriptions de l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics et des garanties pécuniaires

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

- Les concurrents installés au Maroc doivent produire de copie certifiée conforme à l'original de certificat de qualification et de classification suivants :

SECTEUR	CLASSE	QUALIFICATIONS EXIGÉES
B(Travaux routiers et voirie urbaine)	3	- B1 -B3 -B5

- Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 10 du Règlement de Consultation.

N° 2426/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Settat
SG/DIR/RSMP

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°26/INDH/T/2023

Le **04/05/2023 à 10 heures**, il sera procédé, dans les bureaux de la Division d'Équipement de la Province de Settat à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres de prix pour Travaux de construction d'un Centre d'Éducation Et de Formation Féminin à la Commune de Ben Ahmed – Province de Settat-

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la Division du budget marchés et ressources humaines de la Province de Settat,QuartierAdministratif, Avenue Hassan II –Settat.

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **30.000,00 dh(TRENTE mille dirhams)**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de

1.612.428,00dhs T.T.C.(UN MILLION SIX CENT DOUZE MILLE QUATRE CENT VINGT HUIT dirhams toutes taxes comprises).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du Décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le service des marchés de la Division du Budget, des Marchés et des ressources humains de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service des marchés de la Division du Budget, des Marchés et des ressources humains de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat;
- Soit déposer leurs plis par voie électronique au portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) conformément à l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics et des garanties pécuniaires
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

- Les concurrents installés au Maroc doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du Certificat de qualification et de classification dans le secteur suivant :

Secteur	Classe	Qualification exigées
A	4	A.2

- Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 10 du règlement de consultation.

N° 2429/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Settat
SG/DIR/RSMP

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 33/PRDTS/S/2023

Le **03/05/2023 à 11 heures** il sera procédé, dans les bureaux de la Division d'Équipement de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix relatif à : **réalisation des essais de contrôle et suivi de la qualité des travaux d'élargissement et de renforcement de la RP 3626 du PK 0+000 au PK 10+213-Province de Settat.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la Division du Budget, des Marchés et des ressources humaines de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **70000dhs (sept mille dirhams)**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de

415 654,80dh T.T.C. (quatre cent quinze mille six cent cinquante quatre dirhams et quatre vingt centimes toutes taxes comprises).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du Décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service des marchés de la Division du Budget, des Marchés et des ressources humaines de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le service des marchés de la Division du Budget, des Marchés et des ressources humaines de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat;
- Soit déposer leurs plis par voie électronique au portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) conformément à l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics et des garanties pécuniaires
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

Les concurrents installés au Maroc doivent produire des copies certifiées conforme à l'original des certificats de qualification et de classification suivants :

Activité	Qualification	Catégorie
CQ : Contrôle de qualité	CQ 3	2
	CQ 7	

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le Règlement de Consultation.

N° 2427/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Settat
SG/DIR/RSMP

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°34/INDH/T/2023

Le **04/05/2023 à 11 heures**, il sera procédé, dans les bureaux de la Division d'Équipement de la Province de Settat à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres de prix pour TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU RBC DU CENTRE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION FEMININ A LA COMMUNE DE GUISSER- PROVINCE DE SETTAT

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la Division du budget marchés et ressources humaines de la Province de Settat,QuartierAdministratif, Avenue Hassan II –Settat.

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **30.000,00 dh(TRENTE mille dirhams)**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de

1.503.618,00dhs T.T.C.(UN MILLION CINQ CENT TROIS MILLE SIX CENT DIX HUIT dirhams toutes taxes comprises).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du Décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le service des marchés de la Division du Budget, des Marchés et des ressources humains de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service des marchés de la Division du Budget, des Marchés et des ressources humains de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat;
- Soit déposer leurs plis par voie électronique au portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) conformément à l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics et des garanties pécuniaires
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

- Les concurrents installés au Maroc doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du Certificat de qualification et de classification dans le secteur suivant :

Secteur	Classe	Qualification exigées
A	4	A.2

- Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 10 du règlement de consultation.

N° 2428/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
WILAYA CASABLANCA-SETTAT
PROVINCE DE SIDI BENSOUR
CERCLE DE ZEMAMRA
CAJDAT GHARBIA
COMMUNE TERRITORIALE DE LGHARBIA
DIRECTIONS DES SERVICES COMMUNAUX

AVIS

D'EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNELLE AU TITRE ANNEE 2023

Le président de la commune territoriale de Igharbia ,

Porte à la connaissance des fonctionnaires de la commune territoriale de Igharbia que les examens d'aptitude professionnelle au titre de l'année 2023 seront organisés au profit les fonctionnaires ayant satisfait six ans d'ancienneté dans leur grade suivant le tableau ci-dessous.

Grade Principal	Grade de promotion	Nombre de postes à la limite de	Conditions de candidature	Dernier délai de dépôt des dossiers	date de concours
Adjoint technique 2ème grade	Adjoint technique 1 ^{er} grade	14%	Satisfaction de six ans d'ancienneté dans leurs grades à la date de la 1ère épreuve de l'examen professionnel	Dossier doit être déposé au bureau d'ordre de la commune avant 08/05/ 2023 à 16 h 30 mn	13/05/2023 à 10h du matin à la salle de réunion de la commune de Igharbia

N° 2422/PA

جامعة الحسن الأول
البيضاية
المدينة المغربية
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
والتعليم
جامعة الحسن الأول
المدرسة العليا للتربية والتكوين
ببرشيد

AVIS DE RECRUTEMENT

L'Ecole Supérieure de l'Éducation et de la Formation de Berrechid, affiliée à l'Université Hassan Ier de Settat, lance des concours de recrutement de (05) cinq cadres administratifs. (Session du 14 Mai 2023) selon les profils et spécialités mentionnés dans le tableau suivant :

Grade	Spécialités	N.P	Adresses
Technicien 3ème grade	Informatique	02	Nécessairement à l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées Berrechid Boulevard de l'Université S.P 208 Berrechid Tél: 052224759 Fax: 052224758
	Finance et comptabilité	01	
	Communication	01	
Administrateur 2ème grade	Gestion des Ressources Humaines	01	

Les candidat(es) intéressé(es) sont invités à s'inscrire sur le site E-concours.ubi.ac.ma avant le 01 Mai 2023.

Conditions de participation :

Ces recrutements sont ouverts aux candidats marocains, ayant l'âge réglementaire pour participation aux concours, titulaire des diplômes dans les spécialités demandées.

Pour les administrateurs 2^{ème} grade

Diplôme d'études supérieures approfondies ou diplôme d'études supérieures spécialisées ou master ou master spécialisé ou équivalent l'un d'entre eux conformément aux exigences du décret n° 2.12.90 déposé le 8 Jamaada II 1433 (30 avril 2012) Il a également été changé et complété.

Pour les techniciens 3^{ème} grade.

Le diplôme de technicien spécialisé délivré par les établissements de formation professionnelle créés selon le décret n° 2.86.325 du 9 Janvier 1987 ou tout diplôme équivalent selon les dispositions réglementaire en vigueur selon le décret n° 2.12.90 du (30 Avril 2012) Il a également été changé et complété.

Dossier de candidature :

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

1. Demande de candidature adressée au Directeur de l'ESEF de Berrechid ;
2. Autorisation de l'Administration pour les candidats fonctionnaires ;
3. Une copie du diplôme demandé ;
4. Un curriculum vitae du candidat ;
5. Une copie de la carte d'identité nationale ;
6. Une déclaration sur l'honneur par laquelle le candidat atteste de la véracité et de l'authenticité des documents constituant son dossier de candidature (le dit document doit être établi avant le 1er Mai 2023).

Les candidats convoqués pour l'épreuve orale sont tenus de fournir à l'Administration de l'ESEF de Berrechid les documents requis avant de passer l'examen oral.

La liste des candidats admis pour les épreuves écrites et orales sera publiée sur :

- Le portail de l'emploi public : www.emploi-public.ma,
- Le site web suivant : E-concours.ubi.ac.ma

La liste des candidats admis définitivement et la liste d'attente seront publiées sur le portail et sur les sites susmentionnés.

N° 2423/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE BENSILIMANE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° JJ/2023

Le 04/05/2023 à 10 h, il sera procédé, dans les bureaux de Mr le Directeur Provinciale l'Équipement du Transport et de la Logistique de Bensilimane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

Plan de campagne 2023 -

- Travaux de repprofilage en carobé à froid en sections discontinues de la RN23 du PK 43+700 au PK 49+700 , de la RP 3319 de PK 0+000 au PK 9+000 et de la RR 305 de PK 24+000 au PK 30+000.
- Travaux de rechargement des accotements de la RN23 du PK 43+700 au PK 49+700, de la RP 3300 de PK 10+000 au PK 16+000.
- Et travaux de construction d'accotements et fossés bitumeux de PK 16+000 au PK 19+400 de la RP338 en sections discontinues.

-Province de Bensilimane-

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la DPETL de BENSILIMANE, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat et à partir de l'adresse électronique suivante www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (23.000,00) Vingt trois mille dirhams.

L'estimation des coûts des prestations établis par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de (1.546 380,00)Une million cinq cent quarante-six mille trois cent quatre-vingt dirhams dirhams TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de Mr le DPETL de Bensilimane .
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer par voie électronique.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4du règlement de la consultation :

- Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.
- Pour les entreprises installées au Maroc et conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau n°3289-17 du 4/12/2017 publié au B.O en date du 18/01/2018.

Il est exigé la production de la copie légalisée du certificat de qualification et classification des entreprises : - Le secteur de l'activité concernée, la classe minimale et les qualifications exigées sont:

Secteur	qualification	classe
B	B5A 199	4

N° 2424/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE EL KELAA DES SRAGHNA
CONSEIL PROVINCIAL
DGS/DDE/SM

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
AAO N° 08/2023/BP**

Le 10/05/2023 à 11 heure, il sera procédé dans les bureaux du conseil provincial d'El Kelaa des Sraghna (Salle de réunion) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix :

FOURNITURE ET INSTALLATION DES KITS SOLAIRES POUR LES SYSTEMES D'AEP DES DOUARS RELEVANT DE LA PROVINCE D'EL KELAA DES SRAGHNA.

le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 60 000.00 DHS (SOIXANTE MILLE DHS).

- Estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 3.198.240.00DHS (trois million cent quatre vingt dix huit mille deux cent quarante DHS)

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré auprès du service des marchés du conseil provincial d'El Kelaa des Sraghna. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

* Le dépôt des plis et des offres des concurrents s'effectuent obligatoirement par voie électronique, via le portail des marchés publics, dans les conditions fixées par l'arrêté de madame la MEF N° 1982-21 du 9 jomada

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

1/Pour les entreprises installées au Maroc

Les concurrents doivent produire une copie certifiée conforme du certificat de qualification et de classification suivant le secteur, l'activité et la classe minimale et les qualifications ci-après :-

Secteur	Classe	Qualification exigées
J	2	J3-J5

2/ Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 9 du règlement de la consultation.

N° 2425/PA

Libé *Ramadan*



Sur les terres du Clan del Golfo, la route interdite

"AGC": ici comme ailleurs, les tags sur les murs disent qui domine le territoire. Dans le nord-ouest de la Colombie, les puissants narco-trafiquants du Clan del Golfo défient le gouvernement en tentant de bloquer un axe stratégique à la faveur d'un mouvement de protestation de mineurs.

Filant dans un paysage de savanes arborées et de prospères fermes à bétail, la Nationale 25 relie la côte caribéenne à Medellín, deuxième ville du pays. Habituellement encombrée de poids lourds, cette route est un cordon ombilical qui garantit une grande partie de l'approvisionnement depuis le nord de la Colombie. "Cette route tient toute l'économie du pays", confie le patron de l'armée dans la zone, le général de brigade Roberto Arias Rojas, 49 ans.

Une douzaine d'assaillants circulant à moto, membres présumés du redoutable Clan del Golfo, y ont incendié, près de la ville de Taraza, deux bus et quatre camions, dont les carcasses calcinées gisent encore au bord de la

chaussée.

Depuis, seuls des convois de dizaines de véhicules, encadrés et protégés par les forces de sécurité, circulent en trombe sur la longue bande de goudron: d'abord un essaim de motos, puis une interminable file de voitures, et enfin les bus et les poids lourds crachant d'épaisses fumées noires. Un blindé de la police, des véhicules légers Humvees de l'armée et des motards l'arme au poing ouvrent et ferment la marche de l'assourdissante caravane.

"La situation est sous contrôle", assure, avant de sauter dans son Humvee, un militaire qui part rejoindre le dispositif. Quatre convois de ce genre ont pu circuler sur la nationale, sous le regard en apparence placide des habitants des quelques villages et localités traversées.

Diana, la gérante d'un modeste restaurant routier, a été le témoin de l'attaque. Sur son portable, elle montre volontiers une vidéo des deux bus enflammés, mais refuse catégoriquement de s'exprimer. "Parler du Clan, c'est se passer la corde autour du cou", lâche un autre habitant.

Peinturlurés grossièrement sur les façades des maisons, les multiples acronymes AGC et autres "Autodéfenses gaitanistes toujours là!", n'incitent pas au bavardage.

Cette région du Bas-Cauca, reliant les provinces d'Antioquia et de Cordoba, fut dans les années 1990-2000 un fief de ces paramilitaires, dont le souvenir de terreur hante encore les Colombiens. Après avoir déposé les armes, ils ont fourni le gros des rangs du Clan del Golfo, se reconvertissant dans le juteux business de la production et l'exportation de cocaïne.

Le 31 décembre, le président colombien Gustavo Petro, dans le cadre de son ambitieux plan de "paix totale", avait annoncé un cessez-le-feu bilatéral avec ce cartel, parmi d'autres guérillas et groupe armés. Mais dimanche, il a

annoncé la "réactivation" des opérations militaires contre le cartel, l'accusant d'attiser en sous-main les actes de vandalisme des mineurs illégaux, qui protestent dans la région depuis début mars contre la destruction par l'armée des engins de dragage servant à extraire l'or des rivières.

Région agricole prospère, le Bajo Cauca a connu ces dernières années (avec la montée conjuguée des cours et du dollar) une folle ruée vers l'or. Le précieux métal a supplanté la culture de la coca, boosté toute l'économie locale, et ravagé le paysage à coups de pelleteuses, de dragues et de mercure déversé dans les rivières.

Si le mouvement semble marquer le pas ou être dans un entre-deux, l'un de ses leaders, à Taraza, Gumerindo Castillo Bolario, assure à l'AFP qu'il se poursuit et rejette les "accusations stigmatisantes, relayées par le gouvernement", de collusion avec les hommes du Clan del Golfo.

"Il y a de nombreuses informations qui indiquent que le Clan del Golfo est derrière" le mouvement des mineurs, avance pourtant un journaliste local, s'exprimant sous couvert d'anonymat par crainte de représailles. Il a "commencé contre le gouvernement, mais a abouti à la prise en otage de la population", déplore cette source.

"Les gens ne pouvaient plus bouger, sortir acheter à manger. Vingt jours sans travail, c'était comme une autre pandémie", commente Faber, un chauffeur local.

Sur la N25, les arbres (près d'une soixantaine, certains centenaires) tronçonnés par les protestataires ont été dégaugés. Environ 8.000 militaires et policiers sont déployés dans la région, selon le général Arias.

"Historiquement, le Bajo Cauca connaît une situation difficile, avec la présence des groupes armés exploitant la culture de la coca et les mines d'or de façon illégale", explique

l'officier. Outre les AGC, deux groupes de l'ELN guévariste et quatre de la dissidence des FARC y sont également actifs.

Le Clan est fédéré localement, sur une base géographique, en quatre structures, chacune divisée en un bras, financier et militaire. Il compterait au total entre 1.500 et 2.000 hommes.

Malgré le déploiement policier et militaire, "la route reste sous la coupe du Clan del Golfo", juge le journaliste local, rappelant que cet axe fut baptisé sinistrement il y a quelques années le "triangle des Bermudes" à cause des disparus et kidnappés régulièrement retrouvés morts dans la rivière voisine.

"Depuis toujours, cette route suscite la convoitise des groupes armés. Pendant des années, ils y ont incendié des véhicules pour montrer leur présence", détaille la même source. Ces cinq dernières années, 52 attentats ou incidents y ont été recensés.

L'activité dans les bourgs, a semble-t-il, légèrement repris, avec des commerces ouverts au moins le matin, et quelques bars-discothèques crachant leur décibels jusqu'en fin d'après-midi.

"Mais on tourne toujours au ralenti", confie Andres, gérant d'un resto voisin d'une station essence. "Depuis trois jours, +ils+ nous ont laissé ouvrir", lâche-t-il, énigmatique. "Par ici, on fait ce qu'on nous demande de faire...", avoue le patron d'une épicerie, en référence aux injonctions et menaces relayées par les hommes du Clan, notamment via la messagerie WhatsApp.

Poursuite du mouvement, reprise des hostilités... "On ne sait pas ce qu'il va se passer, c'est l'incertitude totale", constate un hôtelier, lui aussi sous couvert d'anonymat par crainte de représailles. Lundi, un militaire de sortie en permission a été assassiné par des hommes à moto, membres présumés du Clan, selon les autorités.



Les gens ne pouvaient plus bouger, sortir acheter à manger. Vingt jours sans travail, c'était comme une autre pandémie

Forbes rend son classement des plus riches au monde

Doublé pour la France: Bernard Arnault, PDG du numéro un mondial du luxe LVMH, et Françoise Bettencourt Meyers, héritière de L'Oréal, sont, avec leur famille, l'homme et la femme les plus riches du monde, une "première", selon le classement annuel Forbes pour 2023 publié mardi.

En 2022, Bernard Arnault s'était classé troisième du palmarès annuel dominé par Elon Musk, patron de Tesla, Twitter et encore SpaceX, et Jeff Bezos, fondateur d'Amazon.

Mais en décembre dernier, le milliardaire français les avait détrônés en devenant avec sa famille la plus grosse fortune mondiale, selon le classement "en temps réel" établi par le magazine, en fonction notamment des cours de Bourse et des taux de change.

Dans le top mondial 2023 publié mardi, sa fortune est estimée à 211 milliards de dollars - Forbes précisant avoir "calculé les fortunes nettes en utilisant les cours des actions et les taux de change du vendredi 11 mars 2023".

"Pour la première fois dans l'histoire du classement, l'homme et la femme les plus riches de France sont également les plus riches du monde. Une double performance qui témoigne de la vigueur de l'économie française malgré les crises successives que notre pays traverse, directement ou indirectement", met en avant Forbes France dans son communiqué.

Elon Musk prend la deuxième place du



palmarès mondial, avec une fortune estimée à 180 milliards de dollars, devant Jeff Bezos (114 milliards), Larry Ellison, cofondateur de l'éditeur de logiciel Oracle (107 milliards) et l'homme d'affaires Warren Buffett (106 milliards).

Françoise Bettencourt Meyers (et sa famille) - onzième fortune mondiale avec 80,5 milliards de dollars - est pour la troisième année consécutive la femme la plus riche du monde. Elle l'avait également été en 2019, succédant à sa mère, Liliane Bettencourt,

première femme du classement en 2016 et 2017.

En France, Forbes recense un total de 43 milliardaires, dont sept femmes, "pour une fortune totale ayant augmenté de 20,6% depuis 2022".

Derrière M. Arnault et Mme Bettencourt Meyers, figurent François Pinault, fondateur du groupe de luxe Kering, puis les frères Alain et Gérard Wertheimer, propriétaires de la maison Chanel, en quatrième et cinquième positions.

Se classe sixième "le premier milliardaire du classement venu d'un autre horizon" que le luxe et la beauté, Emmanuel Besnier, patron de Lactalis. Les enfants de Jacques Saadé, fondateur du groupe de transport maritime CMA CGM, Rodolphe, Tanya et Jacques Jr, figurent respectivement aux 8e, 9e et 10e places.

Les "deux frères ennemis de la téléphonie mobile", Xavier Niel (18e) et Patrick Drahi (22e), propriétaires de Free et SFR, sont tous deux en baisse dans le classement.

Blagues

Que fait un jardinier quand il ment ?

Il raconte des salades.

Où est-ce que l'homme invisible part en vacances ?

Chez ses transparents.

Pourquoi Napoléon n'a-t-il pas voulu acheter de maison ?

Parce qu'il avait déjà un Bonaparte.

Citations

Il y a des gens que je ne reconnais plus tellement j'ai changé.

Oscar Wilde

Qu'est-ce qu'une blonde teinte en brune ? De l'intelligence artificielle !

Bernard Werber

Le livre

Trois mois s'étaient écoulés, pendant lesquels, les soupçons, à partir de mauvaises langues et de rumeurs de «radio médina», commençaient à rôder autour de la maison. L'affaire était tellement simple que cette mort «sans préavis» s'avérait plutôt suspecte pour le flair instantané des enquêteurs qui pensaient que la rumeur ne pouvait pas être fortuite.

Aux services de la police militaire et à la police judiciaire, au fil des jours, grandissait la conviction que la mort ne pouvait pas être aussi bonnement naturelle et que la veuve, de par son comportement instable et étrange et les multiples contradictions relevées dans son récit des détails de sa dernière nuit avec le défunt et de la découverte macabre de sa fille, était ou détenait la clef du mystère. Alors, une enquête fut discrètement déclenchée.

De l'enquête d'environnement aux investigations criminelles, l'état se resserrait autour de la coupable jusqu'au jour où le commissaire de la PJ chargé de l'affaire, guidé par ses fortes intuitions, étayées par les données qu'on venait de rassembler, avait pris la décision de l'interpeller...

Les moyens mis en œuvre par les policiers chargés de l'interrogatoire avaient dû être instantanément efficaces car la pauvre femme n'avait pas tardé à craquer et à passer aux aveux.

Une autopsie, autorisée par le parquet, fut réalisée et avait confirmé sa déposition.

Une grande émotion avait gagné la population de la ville qui ne parlait plus que de cette affaire. Le jour de la reconstitution des faits, jamais foule ameutée n'était aussi compacte.

Fayrouz, tout curieusement, se souvenait de cette journée comme si c'était la veille. Les mises en garde de sa tante, sa désormais mère adoptive, elle s'était retrouvée mêlée à la foule après s'être faufilée entre les jambes des badauds. Elle avait aperçu sa mère au centre, menottes aux poignets, le visage défait, la chevelure décoiffée, toute en noir vêtue. Elle écarquillait ses petits yeux incrédules. Les larmes coulaient sur ses joues envahies... Elle ne comprenait toujours pas ce qui leur arrivait mais elle était très, très malheureuse.

Le jour où elle m'avait appelé pour s'excuser de ne pas venir me rejoindre à Kénitra, en prétextant que sa mère était malade, c'était le jour où celle-ci était sortie de prison après avoir purgé sa peine. Elle en était revenue meurtrie, vieillie mais bien définitivement affranchie.

A mesure qu'elle me contait son extraordinaire histoire, Fayrouz se blottissait fortement contre moi. Elle s'agrippait à mon cou et s'accrochait comme pour se prémunir contre une extrême frayeur.

Les vibrations de sa voix, les palpitations de son cœur, l'ondulation du rythme de sa respiration, tout cela s'accordait savamment avec les péripéties de cette tragédie, qui, du reste, m'avait complètement bouleversé.

...ET LA VIE CONTINUE PAS.

Journal d'une vie qui serait la mienne



Rachid MEFTAËH

A la faible lueur du crépuscule, ruisselaient quelques gouttelettes de larmes sur ses joues rosies par l'émotion. Je les lui avais essuyées et lui avais apposé un tendre baiser chargé de toute ma compassion. Je ne trouvais encore rien à lui dire. Sa tragédie n'admettait pas de commentaire.

Nous nous enlaçâmes et, tristement distraits, avions continué à contempler le crépuscule.

Les derniers baigneurs rentraient chez eux, le calme revenait, la pénombre enveloppait les sables, le rivage et... les larmes.

La suite de la soirée avait été totalement muette. Nous n'avions pas pu souper. Nous nous étions couchés, réfugiés dans le silence et le calme de la nuit.

Je fus réveillé par les rires et bavardages bruyants des estivants qui commençaient à investir la plage, me parvenant à travers la terrasse demeurée ouverte toute la nuit. Les rayons de soleil s'infiltraient à travers les volets et inondaient timidement la pièce. Fayrouz dormait encore. J'étais resté allongé à repasser les étapes rocamboliques de son histoire mélancolique. Je ne parvenais pas à me défaire des horribles images qui en avaient jalonné le récit, la veille.

«Bonjour, chéri !», avait-elle chuchoté en ouvrant les yeux, souriante, rayonnante et resplendissante comme si nous

simisme. Pour l'en convaincre et la motiver, je lui avais dit que c'était plus important, plus décisif que tout car sa réussite et seule sa réussite à l'examen et plus généralement dans la vie pouvait être à même de dissiper tous les souvenirs douloureux de son passé houleux.

Elle ne pouvait pas, comme toute jeune fille marocaine, s'empêcher de parler de l'avenir de notre relation, dont l'aboutissement ultime, souhaitable et souhaitée, devrait être l'union par les liens sacrés du mariage.

La société marocaine, à l'instar de la quasi-totalité de celles du monde arabo-musulman, n'admet pas le concubinage, beaucoup moins toléré que l'amitié entre deux personnes de sexe différent et aussi gravement réprimé que l'adultère. Et toute jeune fille, à cet effet, est élevée dès sa tendre enfance dans le souci constant de se marier et de constituer un foyer durablement stable et harmonieux.

La stabilité, la sécurité et le bonheur conjugal sont, dans l'imaginaire collectif de la communauté féminine, les synonymes corrélatifs de la réussite d'un mariage conclu selon les règles et lois découlant d'une législation islamique plus ou moins adaptée, selon le contexte sociopolitique, aux processus de modernisation et d'actualisation de la morale sociale et publique.

J'avais étudié ce sujet, autant habilement que possible, non pas parce que Fayrouz ne me convenait pas. Bien au contraire, elle réunissait toutes les qualités physiques et morales requises pour constituer l'âme sœur idéale.

J'étais encore dému par l'incertitude lointaine d'une telle échéance et j'avais beaucoup d'autres priorités. D'autre part, je me sentais encore incapable et encore trop jeune pour envisager de fonder une famille et d'en assumer convenablement la responsabilité et la charge.

Je l'avais, ce soir-là, raccompagnée à la gare routière. Elle était partie en silence, sans se retourner, me laissant dans l'incapacité indéfinie, toujours et encore, de me délivrer du désarroi dans lequel m'avait plongé le récit inouï de son histoire extraordinaire.

Je n'en continuais pas moins de l'aimer et de me languir d'elle pendant les jours qui suivirent.

Le plaisir et le bonheur des vacances s'étaient évanouis depuis son départ. J'avais pris alors la décision de rentrer à Rabat, à peine une semaine plus tard.

Le lendemain de mon arrivée, j'avais reçu deux lettres, l'une me venait de France, envoyée par Serge, l'autre, c'était un document du ministère de l'Éducation nationale qui m'annonçait que j'étais affecté, en tant que professeur stagiaire, à Youssoufia, une petite localité phosphatière située non loin de la ville portuaire de Safi réputée pour ses savoureuses sardines. Le pli m'indiquait le nom de l'établissement et la date à laquelle je devais me présenter pour ma prise de service.

(A suivre)

Soixante ans après, l'héroïne du film "Soy Cuba" égrène ses souvenirs

Elle fut la première mannequin noire de Cuba, une figure de la danse contemporaine et l'inoubliable héroïne du film russo-cubain "Soy Cuba", considéré comme un chef-d'œuvre du cinéma mondial. Soixante ans après le tournage, Luz Maria Collazo égrène ses souvenirs.

A 79 ans, elle dit avoir une "très mauvaise mémoire". Alors pour tenter de la ranimer, elle a sorti des tiroirs de son petit appartement du quartier du Nuevo Vedado à La Havane des enveloppes remplies de photos, d'affiches, de couvertures de magazines.

Autant de témoignages d'une vie professionnelle marquée par l'art et débutée sous les auspices de l'explosion artistique qui suivit la révolution de 1959.

"J'ai eu la chance de me trouver là lors de cette période de vitalité artistique", confie la presque octogénaire aux longs cheveux noirs qui a gardé son allure altière malgré les années.

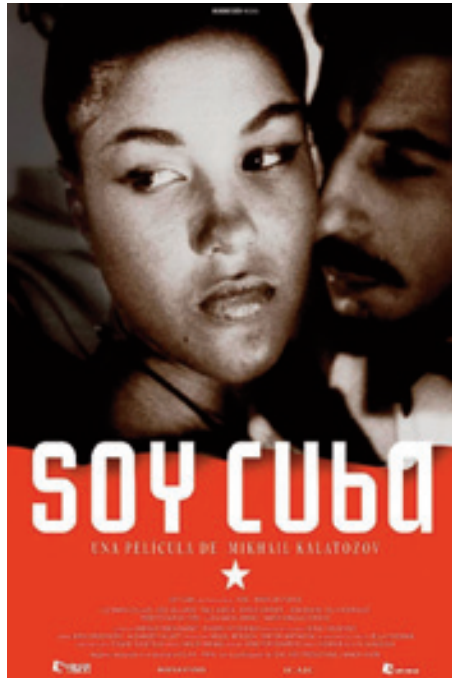
La métisse, née à Santiago de Cuba en 1943, mais qui a grandi à La Havane, a quinze ans quand surgit la révolution menée par Fidel Castro. A 18 ans, cette fille d'un chauffeur et d'une femme au foyer, veut apprendre l'art dramatique.

"J'ai vu une annonce dans un journal" pour étudier au Théâtre national. Il était aussi possible d'étudier la danse contemporaine. "Je voulais être actrice et finalement c'est la danse qui m'a séduite", raconte-t-elle.

Pourtant le cinéma la rattrape. En 1963, alors qu'elle sort d'une séance chez le coiffeur de l'hôtel Habana Libre, elle est abordée par l'épouse du directeur de photographie soviétique Sergueï Oroussovski.

Ce dernier est venu à Cuba avec Mikhaïl Kalatozov, réalisateur auréolé d'une Palme d'or en 1958 pour "Quand passent les cigognes". Les deux hommes sont chargés de réaliser un des projets co-produits par l'Institut cubain de l'art et de l'industrie cinématographique (ICAIC) et les studios soviétiques pour exalter l'alliance entre les deux pays frères.

L'épouse du chef de la photo demande à Luz Maria



Luz Maria Collazo, qui joue une jeune femme pauvre obligée de se prostituer dans les casinos fréquentés par la mafia américaine, se souvient d'un réalisateur "très aimable, délicat" avec les acteurs qu'il dirigeait par l'intermédiaire d'un interprète.

Malgré les conditions matérielles précaires, le résultat est un film à la photographie noir et blanc époustouflante et aux mouvements de caméra virtuoses, avec des plans séquences novateurs pour l'époque.

Pourtant, le film n'a pas le succès escompté. Il sort en 1964, alors que Fidel Castro et Nikita Krouchtchev sont en froid. A La Havane, il est à peine projeté, jugé trop "poétique" et donnant une "vision exotique" de l'île caribéenne, se souvient l'actrice.

"Le film n'a pas eu de succès et j'ai été un peu déçue", raconte celle qui ne tournera pas d'autres films, mais est aujourd'hui, soixante ans après, un des derniers témoins de cette aventure.

Il faudra attendre les années 90 pour que le film soit exhumé de l'oubli. Francis Ford Coppola et Martin Scorsese le découvrent, éblouis, en 1993. La version restaurée du film reçoit un prix à Cannes en 2004. L'œuvre est désormais étudiée dans les écoles de cinéma.

Le destin contrarié du film n'empêchera pas Luz Maria Collazo de poursuivre dans le monde de l'image à travers le mannequinat. Là encore, sa beauté fait mouche et elle est repérée "dans la rue" à La Havane par le photographe Alberto Korda, auteur du légendaire portrait d'Ernesto Che Guevara.

Il lui propose de poser pour des "photos professionnelles". "Il fut l'un de ceux qui a fait le plus ma promotion. C'était exceptionnel à l'époque de choisir une femme noire", se souvient l'ancienne professeure de danse contemporaine, désormais retraitée et qui vit seule depuis la mort de son mari italien.

Aujourd'hui, elle pose sur ces années un regard empli de "tristesse" à cause du temps qui passe et de la situation économique difficile à Cuba qui rend sa vie plus précaire. "Cela me donne beaucoup de nostalgie de regarder ces photos", souffle-t-elle.

Collazo si elle est prête à jouer dans le film. "Je voulais travailler, je disais +oui+ à tout le monde", raconte-t-elle à l'AFP, se souvenant qu'elle devait affronter à l'époque "beaucoup de racisme".

Le tournage de ce film en quatre parties, qui raconte le renversement du dictateur cubain Fulgencio Batista (1952-1959) par les révolutionnaires de Fidel Castro, s'étale sur plusieurs mois.

"Jeanne du Barry" en ouverture du Festival de Cannes

Le film "Jeanne du Barry", réalisé par Maïwenn et qui marque le grand retour à l'écran de Johnny Depp, fera l'ouverture du Festival de Cannes le 16 mai, et sortira simultanément dans les salles françaises, ont annoncé mercredi les organisateurs.

Le sixième long-métrage de l'actrice et réalisatrice française de 46 ans ("Polisse", Prix du jury en 2011, "Mon Roi", "ADN") sera projeté sur l'écran du grand théâtre Lumière, "après la cérémonie d'ouverture retransmise en direct sur France Télévisions et Brut", écrit le festival dans un communiqué.

"Jeanne du Barry" est "dédié à la vie, à l'ascension et à la chute de la

favorite du roi Louis XV", jouée par Maïwenn elle-même. Johnny Depp y incarne le souverain français et donne la réplique à des acteurs français comme Pierre Richard, Benjamin Lavernhe, ou India Hair.

Le film marquera son grand retour à l'écran, après le feuilleton judiciaire très médiatisé qui l'a opposé à son ancienne épouse Amber Heard, sur fond d'accusations de violences conjugales puis d'accusations mutuelles de diffamation.

De "Las Vegas Parano" à "Pirates des Caraïbes", Johnny Depp, 59 ans, a été plusieurs fois à l'écran à Cannes, où il a présenté en 1997 son propre film de réalisateur, "The Brave".



Etincelante soirée soufie à Marrakech



Une étincelante soirée dédiée à la musique soufie a été organisée, mardi soir au centre culturel "Les Étoiles de Jemaa El-Fna" à Marrakech, dans le cadre des "Soirées du Ramadan", une initiative de l'ambassade d'Espagne au Maroc et l'Institut Cervantes.

Animée par le groupe "Al Firdaus Ensemble", basé à Grenade et composé d'artistes espagnols, marocains et anglais, cette soirée a offert une synthèse de différents arts musicaux, tirés de la tradition occidentale classique, mais également des influences celtiques, du flamenco et des arrangements de chansons provenant du riche héritage de la tradition soufie, de sources arabes, andalouses et turques.

A cette occasion, l'assistance a été conviée à apprécier un florilège de partitions musicales et de mouachahates interprétées avec brio par le groupe

multiculturel, emportant le public dans un véritable voyage spirituel où l'âme entame une ascension graduelle vers l'univers soufi.

Le fondateur du groupe, le violoniste et chanteur anglais Ali Keeler, a fait part de sa joie de se produire en ce mois béni du Ramadan et dans cette ville millénaire, riche en patrimoine matériel et immatériel unique.

"L'originalité de notre musique émane du mélange de différents styles musicaux et de thèmes inédits avec des influences celtiques et du flamenco, ainsi que des adaptations provenant du riche patrimoine de la tradition soufie, d'origines turques, andalouses et arabes", a souligné le fondateur du groupe qui a participé à plusieurs festivals internationaux en Espagne, au Portugal, en France, en Allemagne, en Angleterre, aux États-Unis, en Tunisie et au

Maroc, notamment au Festival de Fès de la culture soufie, dans une déclaration à M24, la chaîne télévisée de l'info en continu de la MAP.

Pour sa part, le directeur de l'Institut Cervantes de Marrakech, Carlos Varona Narvió, a indiqué que cette soirée musicale s'inscrit dans le cadre des "Nuits du Ramadan", une initiative de l'ambassade d'Espagne au Maroc qui porte sur une série de concerts dans les villes de Marrakech, Casablanca, Rabat, Fès, Tétouan, Tanger et Larache, avec les groupes de musique ancienne et spirituelle Al Firdaus Ensemble, Grupo Orontes et Burruezo & Nur Camerata.

M. Varona Narvió a relevé que cette initiative a pour objectif de mettre en avant le pluralisme culturel, l'histoire commune et l'amitié hispano-marocaine, faisant savoir que ce cycle de concerts "offre un voyage spirituel d'une musique caractérisée par la diversité de ses origines arabes et andalouses."

Dans un engagement clair en faveur de l'interculturalisme, de l'histoire partagée, de l'amitié hispano-marocaine et de la richesse culturelle commune, la série de concerts des Soirées du Ramadan 2023 est un voyage à travers la musique des trois cultures, combinant des fragments de la tradition andalouse avec des pièces du répertoire séfaraïte et des thèmes de la musique chrétienne européenne médiévale, transportant le public dans un voyage spirituel de la musique méditerranéenne, traversant diverses passerelles musicales qui mettront une fois de plus en évidence la proximité culturelle et musicale de l'Espagne et du Maghreb.

Bouillon de culture

Festival

Douze longs métrages de Russie, du Japon, de Serbie, de Chine, de Bulgarie, du Mexique et d'autres pays font partie de la sélection principale du 45^{ème} Festival international du film de Moscou (MIFF), a annoncé, mercredi, le président de la commission de sélection, Ivan Kudryavtsev.

Le programme de l'édition 2023, qui se déroulera du 20 au 27 avril, comprend des films de plus de 60 pays, a-t-il indiqué lors d'une conférence de presse à Moscou.

"On constate que la géographie des pays participant au Festival du film de Moscou s'élargit, avec une augmentation de 10% par rapport à l'année dernière, a poursuivi M. Kudryavtsev.

Organisé pour la première fois en 1935, le festival se déroule une fois tous les deux ans en alternance avec le Festival international du film de Karlovy Vary, en République tchèque.

L'événement est devenu un rendez-vous culturel annuel à partir de 1995.



Entre Bob Dylan et Gayle, le grand écart du Montreux Jazz Festival

Entre artistes légendaires -- dont Bob Dylan, Lionel Richie et Iggy Pop -- et icônes des nouvelles générations -- telles que Lil Nas X, Gayle et Sam Smith --, le Montreux Jazz Festival offrira cet été un grand écart musical.

La 57^e édition du festival, qui se tiendra du 30 juin au 15 juillet sur les rives du lac Léman au pied des Alpes en Suisse, croisera "les genres et les générations", ont indiqué les organisateurs en dévoilant le programme mercredi.

Bob Dylan passera cet été par Montreux pour présenter son album "Rough and Rowdy Ways" sorti en 2020. A sa demande, la salle sera entièrement en configuration assise pour refléter l'atmosphère intimiste de sa tournée.

Trente ans exactement après son unique concert au festival, Chris Isaak fera, lui, résonner à nouveau l'immortel "Wicked Game" à Montreux, un tube entré dans la mémoire collective, repris notamment par R.E.M.

Avec les venues de Lionel Ri-

chie, Simply Red et Seal, le festival présentera par ailleurs trois décennies de "hit makers" à la croisée de la soul et de la pop.

Du côté des nouvelles générations, la star britannique Sam Smith jouera pour la première

fois dans le prestigieux Auditorium Stravinski, huit ans après son concert au Lab, une salle du festival dédiée à l'exploration des tendances sonores actuelles et futures.

Comme Sam Smith, Lil Nas

X, qui jouera également au festival, est devenu une icône LGBTQ+ qui explose les compteurs de streams musicaux.

Seront également au rendez-vous des artistes très populaires sur TikTok, telles que Stacey

Ryan dans le registre de la pop qui groove et Cavetown, Maisie Peters ou Gayle "dans ses incarnations plus indé ou émo", indique le festival.

Les musiques latino-américaines, avec lesquelles le festival entretient une relation privilégiée, seront représentées par deux générations différentes: la star colombienne au succès international, Maluma, et l'incontournable Gilberto Gil, premier artiste brésilien à avoir foulé la scène de Montreux dès 1978.

Plusieurs soirées exploreront un genre musical à travers la rencontre entre deux générations. Ainsi par exemple, du côté soul-jazz, la légendaire Mavis Staples célébrera ses 84 ans le jour même de son concert avec son amie Norah Jones, de retour à Montreux 13 ans après sa dernière venue.

Les fans de punk-rock ne seront pas en reste: Iggy Pop, auteur d'un nouvel album en début d'année, sera précédé sur scène par Generation Sex, regroupant les membres originaux de Generation X et des Sex Pistols.



Mots flechés

JEU & LOISIRS

ONÉREUSE	CONSIDÉRABLE	HÔPITAL	EFFRAYÉ	NICKEL	DÉMAR-CATION	LITHIUM LEVANT	IGNARE MAUDIT	SYMBO-LIQUE
EN ENTIER		BAVARD MET LES BOUTS				POÉSIE SCANDÉE SÉPARER		
COMBIN-AISON SODIUM				PAGE			TRÈS BIEN ARRIVÉ	
		ROULÉ		EN CRISE			VALLÉE	
QUI FAIT PLEURER								
À L'ENVERS GRIMACE		QUARTIER DE CAEN		PRONOM		PÂTÉ IMPÉRIAL PROPHÈTE		
				VILLE D'ANGLÈTERRE	TRÈS MINCE			GRECQUE
FÉCULE		VILLE D'ITALIE VAGUE					EN VENTE ÉCHANGE	
				GRECQUE		GAÏNE		
BONNE ACTION		LOLO				APERÇU		EXCLAM-ATION
ROMAINS		EN PHOTO				RÉSOL-UTION		
FIN D'ANNÉE		GITAN						

Solution mots flechés d'hier

IG	LOO	N	O	R	M	E	S
E	T	R	A	N	G	E	R
C	O	I	R	E	N	E	G
R	E	V	E	O	I	N	
G	R	I	S	E	L	A	N
I	A	T	T	O	N	A	L
R	E	N	D	E	G	A	R
N	O	U	S	U	A	T	
C	O	V	E	I	L	L	E
L	I	T	R	O	I	R	E
L	E	S	B	I	A	N	I
E	L	U	E	N	O	S	E

Directeur de la Publication et de la Rédaction
 Mohamed Bouarba

Secrétaire général de la rédaction
 Mohamed Bouarba

Rédaction
 Hassan Bentaleb
 Alain Bouhry
 Mounad Tabet
 Wafaa Mejdonbi
 Mehdi Ouassat
 Rachid Metfah

Responsable des ressources humaines
 Atika Rachdi

Directeur artistique
 Fouad Ezzafir

Service technique
 Khadija Sbi (Responsable)
 Myriem Rebane
 Khadija Halali
 Hafid Bouazzouata
 Mariama Farki
 Elbaoudoussi Elmradi

Révision
 Abdelouassim Wamach
Secrétariat
 Asmaa Tabaa

Photographe
 Ahmed Laaraki
Correspondants
 Ahmedou El Katab
 Abdelali Khallid
 (Essaouira)

Collaborateurs
 Chouab Salhouan
 Khalil Benmourya

Adresse de la Rédaction
 33, Rue Anzir
 Abdelkader
 B.P. 2365 -
 Casablanca Maroc

E-mail:
 Liberation@libe.ma
Téléphone:
 0522 61 94 04

Fax de la rédaction:
 0522 62 09 72

Service annonces et publicité
 E-mail:
 amezel@beatofflibe.ma

Youssef El Gabs
 Mouana El Youssefi
 Loubra Baghdadli
 Latifa Mounib
 Rida Ait Dohman
 Siham Zaïr
 Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
 3^{ème} Etage - Casablanca
 Tél: 0522 31 00 62
 0522 62 32 32
 0522 60 23 44
 Fax: 0522 31 28 10

Imprimerie
 Les Editions
 Maghébines

Distribution
 SAPRESS
 Dossier de presse:
 100/64

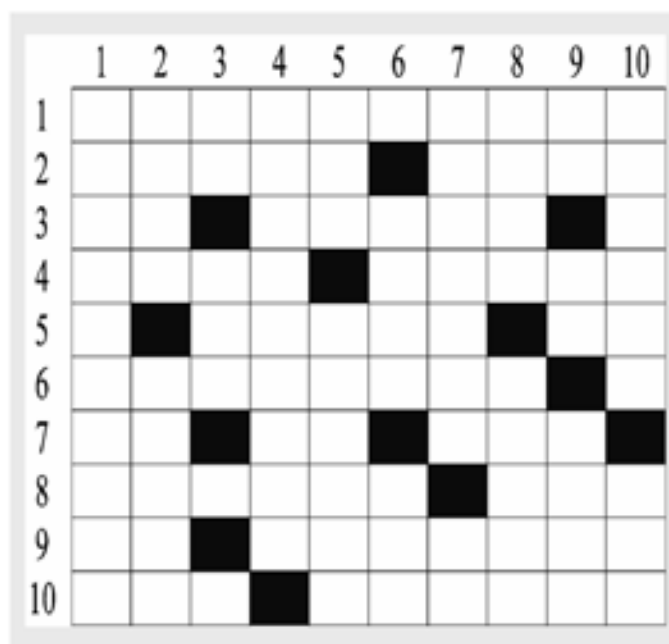
Site web:
 www.libe.ma

Journal Liberation

Libération Maroc

الجشرب
oju
MAROC
 2017
 www.oju.ma

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- 1- Effondrement
- 2- Est de sang bleu - Ride
- 3- Longueur jaune - Taudis
- 4- Soutien - Privé de chef
- 5- Allégorie - L'Union des voisins
- 6- Implanté
- 7- Personnel - Se le suit - Avant la SNRT
- 8- Subit - Une des Cyclades
- 9- Négatif - Assassinat
- 10- Deux font mouche - Portées en justice

VERTICALEMENT

- 1- Kidnapping
- 2- Lève le coude - Seins populaires
- 3- Lac de Sibérie - Allure
- 4- Avant les hostilités
- 5- Vieille bête - Aiguillée
- 6- Administré - Gagnés
- 7- Escaladent - Sur une borne
- 8- Héros de Virgile - Esquivé
- 9- Néodyme - Gardé secret - Berbère
- 10- Rations lactées - Possessif

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

4		9						8
9						6	2	4
		2	6	4		9	1	7
				2	7	1		
			4	8				
		3	5	1				
5	4	6		9	1	3		
7	3	9						1
1					6			9

Difficile

4		5	8					
7				2				
		5	4			6		
2	7					5		
	5	9	2		8	7		
	8				2	1		
2		7		3				
		4				5		
			3	6				8

Moyen

1			3					9	8
	9			2		3			
3				7					
	5	6	4						2
	1		8	6	9			3	
7					5	6	4		
			6						4
		2		8				5	
8	7				4				1

Expert

1	6	7		4		2			
2	4					5			
				2					
9				8					
3	2					9		4	
				1					6
			3						
		8						4	9
5	1			8	6			2	

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

8	1	9	3	5	7	6	2	4
7	2	6	4	1	8	9	5	3
5	4	3	2	9	6	1	8	7
1	5	4	8	6	2	3	7	9
6	9	7	1	3	5	8	4	2
2	3	8	7	4	9	5	1	6
3	7	5	6	2	1	4	9	8
9	6	2	5	8	4	7	3	1
4	8	1	9	7	3	2	6	5

Difficile

8	4	5	3	6	1	2	9	7
9	2	3	4	7	8	5	1	6
1	6	7	5	2	9	8	4	3
4	8	9	7	5	3	6	2	1
3	5	1	6	8	2	9	7	4
2	7	6	1	9	4	3	8	5
5	1	2	9	4	6	7	3	8
7	3	8	2	1	5	4	6	9
6	9	4	8	3	7	1	5	2

Moyen

1	9	8	7	6	5	3	4	2
2	4	6	8	9	3	7	5	1
3	7	5	4	2	1	9	8	6
6	2	4	3	5	7	8	1	9
7	1	9	6	4	8	2	3	5
8	5	3	9	1	2	6	7	4
4	3	2	1	7	6	5	9	8
9	6	7	5	8	4	1	2	3
5	8	1	2	3	9	4	6	7

Expert

7	4	5	8	3	6	1	9	2
9	6	8	2	5	1	7	4	3
2	3	1	4	9	7	6	5	8
8	9	3	5	1	2	4	7	6
1	5	7	6	4	3	8	2	9
4	2	6	7	8	9	5	3	1
3	7	4	1	2	8	9	6	5
6	8	9	3	7	5	2	1	4
5	1	2	9	6	4	3	8	7

Recettes

Crêpes salées au fromage et béchamel

Ingrédients

Crêpes :

4 oeufs

200 g de farine

500 ml de lait

60 ml d'eau

1 c. à café de sel

20 g de beurre

Béchamel :

500 ml de lait

100 g de beurre

50 g de farine

Sel

Poivre

Noix de muscade

100 g de gruyère râpé

Préparation :

Préparer la pâte à crêpe :

Dans un saladier, verser la farine préalablement tamisée.

Faire un puits et ajouter le sel et les oeufs battus.

Verser ensuite le lait et l'eau tout en fouettant.

Laisser reposer 30 minutes.

Entre-temps préparer la béchamel :

Rincer la casserole et verser le lait, le beurre et la farine tamisée.

Mettre sur feu moyen tout en fouettant sans cesse jusqu'à ébullition. Vous remarquerez la formation des grumeaux mais continuez à fouetter jusqu'à ce que le beurre fonde.

La sauce va commencer à épaissir et devenir lisse.

Rectifier l'assaisonnement en sel, poivre et noix de muscade.

Incorporer le fromage râpé.

Chauffer la crêpière et cuire les crêpes. Les déposer au fur et à mesure sur une assiette et couvrir d'une autre assiette.

Garnir les crêpes :

Déposer une cuillère à soupe de farce sur la crêpe. Refermer les deux extrémités et rouler.

Déposer au fur et à mesure sur un plat allant au four.

S'il vous reste de la béchamel, napper les crêpes et parsemer de fromage.

Enfourner pour environ 15 minutes ou jusqu'à ce que le fromage fonde.



Cigares à la viande hachée et aux fruits secs



Ingrédients:

- 2 oignons hachés
 - 500g de viande hachée
 - 1 petit bouquet de persil et coriandre haché
 - 3 càs d'huile d'olive
 - Sel
 - 4 pistils de safran
 - 1/4 càc de ras el hanout
 - 1 càc de cannelle
 - 1 càc de gingembre
 - 1/4 càc de curcum
 - 1/2 càc de poivre blanc
 - 50g de raisin sec
 - 50g d'abricot sec
 - 50g de pruneau
 - 50g de poudre d'amande
 - 500g de feuilles de pastilla
 - Beurre fondu
 - Jaune d'œuf
- Décoration:
- Sucre glace
 - Cannelle

Préparation:

- Dans une poêle faire revenir l'oignon dans l'huile d'olive.

- Verser la viande, les épices, le persil et la coriandre, le raisin sec, le pruneau coupé en petit dés, le prunau coupé en petit dés aussi, tout en remuant de temps en temps jusqu'à cuisson de la viande hachée.

- Laisser refroidir cette préparation puis ajouter la poudre d'amande et bien mélanger.

- Badigeonner les feuilles de pastilla de beurre fondu puis disposer la viande hachée. Plier sous forme de cigare, le souder avec le jaune d'œuf.

- Disposer les cigares sur une plaque chemisée de papier sulfurisé.

- Badigeonner les de beurre fondu, mettre à cuire jusqu'à ce que les cigares prennent une couleur dorée.

- Saupoudrer les cigares de sucre glace et les décorer de cannelle.

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
du Préscolaire & des Sports

L'ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION
DE LA RÉGION MARRAKECH-SAFI

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°: 09/2023/LAREF.MS

Le 02/05/2023 à 10:00, il sera procédé dans la salle des réunions de l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation de Marrakech Safi, sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate, Marrakech à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : **Acquisition de matériel informatique au profit des établissements scolaires primaires relevant de l'AREF M-S en lot unique.**

Lot	Caution provisoire	Coût estimatif du maître d'ouvrage TTC
unique	85 000,00 DHS (Quatre-vingt-cinq mille dirhams)	5 944 449,60 DHS (Cinq millions neuf cent quarante-quatre mille quatre cent quarante-neuf Dirhams et soixante Cts TTC)

- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des achats et des marchés sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate Marrakech. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.
- Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du Décret n° 2.12.349 du 8 Joumada 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics et de l'arrêté n° 1982-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.
- Les concurrents doivent déposer leurs offres par voie électronique conformément à l'arrêté n° 1982-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

➢ Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation

➢ Les documentations et catalogues exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au siège de l'Académie sis à : Rue Abou Oubaida Daoudiate Marrakech au plus tard le 28/04/2023 à 15:00 h (date et heure limites pour la disposition des documentations et catalogues).

N° 2430/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
du Préscolaire & des Sports

L'ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION
DE LA RÉGION MARRAKECH-SAFI

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°: 10/2023/LAREF.MS

Le 02/05/2023 à 11:00, il sera procédé dans la salle des réunions de l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation de Marrakech Safi, sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate, Marrakech à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : **Acquisition de matériel informatique au profit des établissements scolaires collégiens des relevant de l'AREF M-S en lot unique.**

Lot	Caution provisoire	Coût estimatif du maître d'ouvrage TTC
unique	3 500,00 DHS (Trois mille cinq cents dirhams)	256 000,00 DHS (Deux cent cinquante-six mille Dhs)

- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des achats et des marchés sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate Marrakech. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.
- Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du Décret n° 2.12.349 du 8 Joumada 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics et de l'arrêté n° 1982-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans les bureaux du Service des marchés et des achats sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate, Marrakech
- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'arrêté n° 1982-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

➢ Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation

➢ Les documentations et catalogues exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au siège de l'Académie sis à : Rue Abou Oubaida Daoudiate Marrakech au plus tard le 28/04/2023 à 15:00 h (date et heure limites pour la disposition des documentations et catalogues).

N° 2431/PA

AL KHAS I REWID
AL KHAS I REWID AL KHAS I REWID
AL KHAS I REWID AL KHAS I REWID
AL KHAS I REWID AL KHAS I REWID AL KHAS I REWID

السلك العمومي
وزارة التربية الوطنية
والتعليم الأول والثانوي
الأكاديمية الجهوية للتربية والتعلم لجهة مكناس
أكاديمية مكناس للتربية والتعلم

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS
SEANCE PUBLIQUE

Le **Mardi 02 mai 2023**, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale du ministre de l'Éducation Nationale du préscolaire et du sport à Kenitra, sis à rue Abdelaziz Bouteflika Mimosa -Kenitra-, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts sur offres de prix suivants :

N° de l'appel d'offres	Objet	Bureaux d'ouvertures des plis	Estimation en DHS TTC
09/09PA/2023	Etudes Techniques Et Suivi Des Travaux De Séparation Des Composés D'eau Et D'électricité Des Logements Des Établissements Scolaires Relevant De La Direction Provinciale de Kenitra En Lot Unique	10800min	192 000,00dh TTC (Cent quatre-vingt-deux mille dirhams TTC)
10/09PA/2023	Etudes techniques et suivi des travaux de branchement aux réseaux publics d'électricité et d'eau aux établissements scolaires relevant de la direction provinciale de Kenitra à la province de Kenitra, En lot unique	10830min	408 000,00dh TTC (Quatre cent huit mille dirhams TTC)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du siège de la Direction Provinciale du ministre de l'Éducation Nationale du préscolaire et du sport de **Kénitra/SERVICE DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES (Bureau des Marchés)**. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatifs aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale du ministre de l'Éducation Nationale du préscolaire et du sport de Kénitra service des affaires administratives et financières (Bureau des marchés);
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de Kénitra -service des affaires administratives et financières (Bureau des marchés) ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture de plis ;

Soit soumissionner électroniquement conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° : 1982-21 du 09 Joumada I 1443 (14 décembre 2021).

- les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'articles 5 du Règlement de la consultation.

N° 2433/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE BENSLEMANE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 15/2023

Le **02/05/2023 à 10 h** il sera procédé, dans les bureaux de Mr le Directeur Provinciale l'Équipement du Transport de la Logistique de Benslemane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouverts sur offres de prix pour :

Travaux de baignage des plages : David, Daboamy, Bouznika et Cherrat, province de Benslemane.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la DPETL de BENSLEMANE, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat et à partir de l'adresse électronique suivante www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **(7 000,00) Sept mille dirhams.**

L'estimation des coûts des prestations établis par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de **(261 000,00) Deux cent soixante et un mille dirhams TTC**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de Mr le DPETL de Benslemane ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer par voie électronique.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation :

- Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.
- Pour les entreprises installées au Maroc et conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Éau n°3289-17 du 4/12/2017 publié au B.O en date du 18/01/2018.

il est exigé la production de la copie légalisée du certificat de qualification et classification des entreprises : - Le secteur de l'activité concernée, la classe minimale et les qualifications exigées sont:

Secteur	qualification	classe
E	E15	5

N° 2432/PA



Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
du Pré-scolaire & des Sports

Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation De la région Fès - Meknes
Direction provinciale de Taza.

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT N°2/DTZ/INV/2023

Le Mardi 2 Mai 2023 à 10 H, il sera procédé au siège de la direction provinciale à TAZA (relevant de l'académie régionale d'éducation et de formation FES MEKNES) rue Allal El Fassi-TAZA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix pour **TRAVAUX D'ACHEVEMENT D'EXTENSION DU LYCEE COLLEGIAL EL FARABI A LA COMMUNE DE TAINASTE A LA PROVINCE DE TAZA**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service de bâtiment équipement et patrimoine -Direction provinciale Rue Allal Al Fassi-TAZA, il peut être également téléchargés à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme : soixante mille dirhams (60 000,00dh)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :deux millions trois cent quarante-quatre mille deux cent quarante-huit dirhams (2344248,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

- Les concurrents doivent obligatoirement déposer leurs plis par voie électronique, conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 9 journaada l 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation. Les entreprises installées au Maroc doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification (ce certificat dispense de la fourniture du dossier technique) conformément au tableau ci-dessous :

Secteur	Classe minimale	Qualification
A	4	A2

Les entreprises non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N° 2434/PA



Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
du Pré-scolaire & des Sports

Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation De la région Fès - Meknes
Direction provinciale de Taza.

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT N°3/DTZ/INV/2023

Le mardi 2 Mai 2023 à 10 H, il sera procédé au siège de la direction provinciale à TAZA (relevant de l'académie régionale d'éducation et de formation FES MEKNES) rue Allal El Fassi-TAZA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix pour **TRAVAUX DE L'EXTENSION DU LYCEE COLLEGIAL MAGHRAOÛA A LA COMMUNE DE MAGHRAOÛA A LA PROVINCE DE TAZA.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service de bâtiment équipement et patrimoine -Direction provinciale Rue Allal Al Fassi-TAZA, il peut être également téléchargés à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme : soixante mille dirhams (60 000,00dh)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :deux millions trois cent soixante mille cent quarante-trois dirhams vingt cts (2360143,20 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

- Les concurrents doivent obligatoirement déposer leurs plis par voie électronique, conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 9 journaada l 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation. Les entreprises installées au Maroc doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification (ce certificat dispense de la fourniture du dossier technique) conformément au tableau ci-dessous :

Secteur	Classe minimale	Qualification
A	4	A2

Les entreprises non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N° 2435/PA



Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
du Pré-scolaire & des Sports

Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation De la région Fès - Meknes
Direction provinciale de Taza.

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT N°6/DTZ/INV/2023

Le Mardi 2 mai 2023 à 10 H, il sera procédé au siège de la direction provinciale à TAZA (relevant de l'AREF FES MEKNES) rue Allal El Fassi-TAZA à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix pour : **ESSAIS GEOTECHNIQUE, RECEPTION DE FONDS DE FOUILLES ET CONTROLE DE QUALITE DES TRAVAUX DE : CONSTRUCTION DU LYCEE COLLEGIAL EL MAHDI EL MANJRA A LA COMMUNE OULAD CHIRIF A LA PROVINCE DE TAZA.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service de bâtiment équipement et patrimoine -Direction provinciale Rue Allal Al Fassi-TAZA, il peut être également téléchargés à partir du portail des marchés publics :

www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme : Mille dirhams (1000,00DH).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme : Cinquante-quatre mille neuf cent soixante-DIRHAMS (54960,00 DHS TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis au service de bâtiment équipement et patrimoine -Direction provinciale- Rue Allal Al Fassi-TAZA.
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Pour le dossier technique :

- Copie légalisée du certificat de qualification et de classification:

Activité	Qualifications demandées	Catégorie
1 : Etudes géotechnique	EG.1	4
2:Contrôle de qualité	CQ.1	4

Remarque : pour les entreprises non installés au Maroc, ils doivent fournir le dossier technique indiqué dans le règlement de consultation.

N° 2437/PA



Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
du Pré-scolaire & des Sports

Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation De la région Fès - Meknes
Direction provinciale de Taza.

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT N°4/DTZ/INV/2023

Le Mardi 2 Mai 2023 à 10 H, il sera procédé au siège de la direction provinciale à TAZA (relevant de l'académie régionale d'éducation et de formation FES MEKNES) rue Allal El Fassi-TAZA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix pour **TRAVAUX DE L'EXTENSION DU LYCEE COLLEGIAL IBNOU EL MOKAFAA A LA COMMUNE DE GALDAMANE A LA PROVINCE DE TAZA**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service de bâtiment équipement et patrimoine -Direction provinciale Rue Allal Al Fassi-TAZA, il peut être également téléchargés à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme : soixante mille dirhams (60 000,00 DH)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :Deux millions cent cinquante-huit mille trois cent quatre-vingt-dix dirhams (2158398,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

- Les concurrents doivent obligatoirement déposer leurs plis par voie électronique, conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 9 journaada l 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation. Les entreprises installées au Maroc doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification (ce certificat dispense de la fourniture du dossier technique) conformément au tableau ci-dessous :

Secteur	Classe minimale	Qualification
A	4	A2

Les entreprises non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N° 2436/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Guercif
Secrétariat Général
Division Urbanisme et Environnement

Résumé d'arrêté
Ouverture d'enquête publique

En vertu de l'arrêté, émis par le Gouverneur de la Province de Guercif, N°: 64 en date du 06 Avril 2023, il sera procédé au siège de la Commune de SAKA, Province de Guercif, à l'ouverture d'une enquête publique durant 20 jours à partir du 28 Avril 2023, au sujet de l'étude d'impact sur l'environnement du projet de Construction et exploitation des matériaux d'Oued MADLAM sis à la commune de SAKA selon coordonnées Lambert: X:690.079 Y:449.369 pour le compte de la Sté «SOCIETE SOPROC».
Le dossier de l'enquête publique est disponible au siège de la commune de SAKA indiquée ci-dessus.

N° 2438/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Wilaya de la région de l'orient
Préfecture d'Oujda Angad
Cercle d'Oujda banlieue sud
Ciadat Oued Isly
Commune de Sidi Moussa
Lemhaya

Avis d'Organisation d'un Examen d'Aptitude Professionnel
au Titre de l'Année 2023

Le président de la Commune de Sidi Moussa Lemhaya annonce l'organisation d'un examen d'aptitude professionnel pour l'accès au grade D'adjoint technique 1^{er} grade. Cet examen qui aura lieu au siège de la commune le 11/05/2023 à 9h, est ouvert aux Adjoints techniques 2^{ème} grade de la commune justifiant de six (06) ans de service en cette qualité à la date du 1^{er} examen prévu par la décision réglementaire en vigueur.

A noter que le nombre de poste à occuper est (01) Un seul poste pour chaque grade.

Les fonctionnaires intéressés et remplissant les conditions devront déposer leurs demande au prés du bureau des ressources humaines de la commune avant le: 02/05/2023.

N° 2439/PA

ROYAUME DU MAROC



AGENCE DU BASSIN HYDRAULIQUE DE GUIR - ZIZ - KHERSIF
ⴰⵖⵉⵏⴰ ⴰⵎⴰⵔⴰⵏ ⴰⵏ ⴰⵔⴰⵏⴰⵏ ⴰⵏ ⴰⵔⴰⵏⴰⵏ ⴰⵏ ⴰⵔⴰⵏⴰⵏ

AVIS RECTIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 18/2023/ ABHGZR

Il est porté à la connaissance du public que l'appel d'offres ouvert N° 18/2023/ABHGZR du 27/04/2023 à 11h00min relatif à La Réalisation d'un forage de reconnaissance profond dans la Nappe du Bassin Crétacé (Bassin de ZIZ) - Province de d'ERRACHIDIA, a été rectifié et que :

- La Caution Provisoire est fixé à la somme de : (49 000,00 dirhams) Quarante-Neuf Mille Dirhams.

-L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :2 463 840,00DH (Deux Millions Quatre Cent Soixante-Trois Mille Huit Cent Quarante Dirhams).

Les autres dispositions de l'avis d'appel d'offres publié le 05/04/2023 au journal Libération N°9889, et au journal RISALAT AL OUMA N° 12403 restent inchangeable.

N° 2440/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SIDI ZEMAMRA
COMMUNE DE ZEMAMRA
DIRECTION DES SERVICES
SERVICE BUDGET ET MATERIEL

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°: 03/2023/CZ

Le Mardi 02/05/2023 à 10H00, il sera procédé, au siège de la commune de Zemamra, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres n° : 03/2023/CZ ayant pour objet :

TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET D'AMENAGEMENT DE LA ZONE INDUSTRIELLE A LA VILLE DE ZEMAMRA, TRANCHE I: ACHÈVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LOCAUX POUR ARTISANS (DIVERS CORPS DE METIERS), LOT II.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des marchés de la commune, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **vingt mille Dirhams, 00 Cts (20 000,00 DH).**
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **claq cent soixante dix neuf mille quatre cent seize Dirhams, 40 Cts TTC (579.416,40 DH) TTC).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 33 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la commune de Zemamra;
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer par voie électronique au Portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 07 du règlement de consultation.

Il est exigé la production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification à savoir :

secteur	classe	qualification
A	4	A2
L	4	L8

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N° 2441/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT
DE TRANSPORTS ET DE LA LOGISTIQUE
D'EL KELAA DES SRAGHNA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT n°16/2023

Le 17/05/2023 à 11H00, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction Provinciale de l'Équipement de Transports et de La logistique d'El Kelaa des Sraghna à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Travaux d'amélioration du niveau de service de la RR206 du PK 77+100(Nov pk144+500) au PK 84+060(Nov pk151+460) -Province d'El Kelaa des Sraghna.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de marché, service Gestion et Programmes, Direction Provinciale de l'Équipement de Transports et de La logistique d'el kelaa des sraghna, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat: www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Deux cent soixante-sept mille trois cent dirhams (267 300,00 DHS).**

L'estimation du coût des prestations est fixée à la somme de : **dix-sept millions huit cent soixante-deux mille cinq cent seize dirhams quatre-vingt centimes. (17 872 516,80 DHS TTC).**

Le contenu ainsi que la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'article 27 du décret n° 2.12-349 relatif aux marchés publics et l'arrêté de Madame la MEF n° 1982-21 du 9 jourmada I 1443 (14 décembre 2021).

En effet, le dépôt et le retrait des plis et des offres des concurrents s'effectuent pour le présent appel d'offres, **obligatoirement**, par voie électronique, via le portail des marchés publics, dans les conditions fixées par l'arrêté de Madame la MEF n° 1982-21 du 9 jourmada I 1443 (14 décembre 2021)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

DOSSIER TECHNIQUE

* Pour les concurrents installés au Maroc

Une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification. Il est exigé pour le présent appel d'offre les qualifications suivantes:

SECTEUR	QUALIFICATION	CLASSIFICATION
B	B1- B3 et B6	2

*Les concurrents non installés au Maroc

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le Règlement de consultation.

N° 2442/PA

SP-TEC-SARL
Société à responsabilité limitée d'associé unique
Au capital de 500.000 Dirhams.

Siège Social : 49, Allée De La Lyre, L'Hermitage - Casablanca

RC : 557661 IF : 53200517
ICE : 003133465000039

Aux termes du Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 06 mars 2023, L'associé unique M. CHAKIB GUESOUS, titulaire de CIN n°BE479274, décide de :

1. Céder 5000 sur les 5000 parts qu'il possède à La Société : AMPERIS -SARLSis à 49, Allée De La Lyre, L'Hermitage - Casablanca, inscrite au registre de commerce de Casablanca sous le N° 379359 Représentée par M. CHAKIB GUESOUS, titulaire de CIN n°BE479274 en qualité de gérant. ;

2. Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 06 avril 2023, sous numéro : 865570
Pour extrait et mention gérance

N° 2451/PA

Constitution
FIDUCIAIRE KING
CONSULTING -SARL-
BOUZNKA
Tél/Fax:0537743001
GSM: 0661205870.

Constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 02/03/2023, il a été établi les statuts d'une société SARL, dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : « VINEFIL » SARL.

Siège Social : HAY EL QODS RUE 6 N°45 RDC SIDI BERNOUSSI - CASABLANCA.

Associé : Mr. NOUREDINE EL BOUHALI, apporteur en numéraire 25 000.00 Dhs soit 250 parts sociales

Mr. MICKAEL EL BOUHALI, apporteur en numéraire 75 000.00 Dhs soit 750 parts sociales
TOTAL 100 000.00 Dhs soit 1000 parts sociales

Objet : Négoce. Import-export.
Durée : 99 ans.

Capital social : 100.000,00 DHS.

Gérance : la société est gérée par : Mr. MICKAEL EL BOUHALI.

Dépôt légal : la société a été immatriculée au registre de commerce au Tribunal de Commerce de Casablanca sous le N°578797, le 06/04/2023.

N° 2452/PA

« IMMO SUD »
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
A ASSOCIE UNIQUE
AU CAPITAL
DE 90 000 DHS
SIEGE SOCIAL : 59, Bd Zerkoutni, Résidence les Fleurs, 9ème Etage, Appt. 26 Casablanca.
RC : 245119

Aux termes de la décision extraordinaire datée le 15/03/2023, de Mr AHMED FOUAD, en qualité de nouveau associé et Mr JADIR TAOUFIK, gérant et associé unique de la

dite société; elle a été décidée ce qui suit : - L'augmentation de capital social d'une somme de 90 000.00DH, afin de le porter de 90 000.00 Dh à 180 000.00 Dh, en apports numéraire - En conséquence de cette augmentation, les apports sont attribués aux nouveaux associés comme suit : Mr AHMED FOUAD : 90 000 dh et Mr JADIR TAOUFIK : 90 000 dh - La Société IMMO SUD SARLAU se transforme à IMMO SUD SARL - Modification corrélatrice des articles 6, 7 et 12 des statuts et mise en harmonie des statuts.

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca en date du 04/04/2023 sous le numéro 865324.

N° 2453/PA

SERGAG TRAVAUX
S.A.R.L.A.U
Au capital de 100.000.00 Dhs
Siège social : 61 AV LALLA YACOUT ANGLE MUSTAPHA EL MAANI 1 ER ETAGE N° 56 CENTRE RIAD CASABLANCA.

- La cession de MME. ASMAA SERGAG de 1000 parts sociales à MR SAFANI KHALID;

- Démission de MME. ASMAA SERGAG de sa qualité de gérante ;

- Nomination de MR SAFANI KHALID en qualité de gérant unique ;
- Mis à jour des statuts de la société.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 05/04/2023 sous n° 865525.

N° 2454/PA

MOROCCO TECH
S.A.R.L.A.U
Au capital de 100.000.00 Dhs
Siège social : 61 AV LALLA YACOUT ANGLE MUSTAPHA EL MAANI 1 ER ETAGE N° 56 CENTRE RIAD CASABLANCA

Aux termes du P.V du 22/02/2023, l'associé unique décide 1) Le transfert du siège social de la société à la nouvelle adresse fixé à SALAM 02 MGB RUE 21 N°285 AHL LOGLHAM BERNOUSSI CASABLANCA.2) la mis à jour des statuts de la société.

1) Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 31/03/2023 sous n° 864883.

Pour extrait et mention LA GERANCE

N° 2455/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province de Sidi Slimane
Secrétariat Général
Division de l'Urbanisme et de l'Environnement
ARRETE GUBERNATORIAL N° 21EN DATE DU 05 AVRIL 2023

ORDONNANT L'OUVERTURE D'UNE ENQUETE PUBLIQUE RELATIVE A L'ETUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT DU PROJET DE RENFORCE-

MENT DU POSTE 225/60 KV DE DAR GUEDDARIAU NIVEAU DES COMMUNES DAR BEL AMRI, BOUMAIZ, SFAFAA, KCEIBYA ET AMMEUR CHAMALIA/ PROVINCE DE SIDI SLIMANE PRESENTE PAR L'OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE -BRANCHE ELECTRICITE

En vertu de l'arrêté émis par le Gouverneur de la Province Sidi Slimane sous le N°21 du 05/04/2023.

Il sera procédé aux communes DAR BEL AMRI, BOUMAIZ, SFAFAA, KCEIBYA ET AMMEUR CHAMALIA, à l'ouverture d'une enquête publique durant 20 jours à partir du jeudi 27 Avril 2023 au sujet de l'étude d'impact sur l'environnement du projet de renforcement du poste 225/60 Kv de Dar Gueddari dans les communes DAR BEL AMRI, BOUMAIZ, SFAFAA, KCEIBYA ET AMMEUR CHAMALIA, ce projet sera développé par l'Office National de l'Electricité et de l'Eau potable -branche Electricité.

Le dossier de l'enquête publique est déposé avec l'arrêté Gubernatorial ainsi que le registre mis à la disposition du public en vue d'y consigner les observations et les suggestions relatives au projet aux sièges des communes DAR BEL AMRI, BOUMAIZ, SFAFAA, KCEIBYA ET AMMEUR CHAMALIA - Dar pendant 20 jours, la période de l'enquête publique.

N° 2456/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'EL JADIDA
SECRETARIAT GENERAL
D.A.A/S.B.M
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°16/2023/DAR

Le 02 Mai 2023 à 10 h, Il sera procédé, dans la salle de réunion au siège de la province d'El Jadida à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix suivant: équipement d'un établissement préscolaire au profit du collectif ethnique JWA-MAAA LA COMMUNE TERRITORIALE OULED AISSA PROVINCE EL JADIDA.

Le dossier d'Appel d'offres peut être retiré à la Division des affaires administratives /service du budget et marchés au Secrétariat Général de la Province d'El Jadida, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : cinq mille dirhams (5.000,00 dirhams).

L'estimation des couts de prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme : cent soixante et onze mille neuf cent trente six dirhams (171.936 ,00 dhs). TTC

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des

dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer par courrier recommandé leurs plis avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les déposer contre récépissé dans le bureau d'ordre du Secrétariat Général de la Province d'El Jadida.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014.

- Les échantillons et les prospectus exigés par les dossiers d'appel d'offres doivent être déposés dans les bureaux de la Division des affaires administratives /service du budget et marchés au Secrétariat Général de la Province d'El Jadida avant 28 avril 2023 à 16 h. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 2457/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Taourirt
Pachalik d'El Aioun
Commune D'EL AIOUN
SIDI MELLOUK
Avis d'Appel d'Offres
Ouvert N° : 05/2023

Le 04/05/2023 à 10h, il sera procédé au bureau de Mr le président de la commune d'El Aioun sidi Mellouk à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix N°: 05/2023 relatif aux Etudes techniques et suivi des travaux relatifs à la construction du mur d'enceinte du nouveau cimetière de la ville d'El Aioun sidi Mellouk, province de Taourirt.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés de la Commune d'El Aioun sidi Mellouk, province de Taourirt. Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: Un Mille (1.000,00 DHS) Dirhams

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de: Trente Neuf Mille Neuf Cent Trente Six dirhams Toutes Taxes Comprises. (39936,00 dh TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
• Soit déposer contre récépissé leurs plis à l'adresse sus-indiquée

• Soit les envoyer par courrier recommandé avec ac-

cusé de réception à l'adresse précitée.

• Soit les remettre, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• peuvent être effectués par voie électronique à partir du portail des marchés publics de l'Etat, www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de la consultation.

Les concurrents installés au Maroc doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément ci-après : D14. Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N° 2458/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
D'OUARZAZATE
SECRETARIAT GENERAL
DIVISION DU BUDGET
ET MARCHES
N° /DBM/SM
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°04/FDR /2023

Le 04 Mai 2023 à 10h30, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province d'Ouarzazate à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour les TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU COLLEGE TAHER BEN ABDELKRIM A LA COMMUNE DE SKOURA AHLOUST - PROVINCE D'OUARZAZATE.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés du Secrétariat Général de la province d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics http://www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à un montant de 30.000.00dhs (Trente Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 1 295 184,00dhs (Un Million DeuxCent Quatre-Vingt-quinzeMille Cent quatre Vingt-quatre Dirhams, 00Centimes) TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du secrétariat général de la province d'Ouarzazate sis a avenue Mohamed VI Ouarzazate.
-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité

- Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis

-Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 9 du règlement de consultation.

N° 2459/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE EL KELAA
DES SRAGHNA
SECRETARIAT GENERAL
D.B.M.

AVIS DES APPELS
D'OFFRES OUVERT

Le 04/05/2023, il sera procédé dans les bureaux du secrétariat général de la Province d'El Kelaâ des Sraghna.(Salle Ait Abdelmoula Abdelouahab) aux ouvertures des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix :

• 01/2023/BG A 10 :00 H
ACHAT DE FOURNITURE POUR MATERIEL TECHNIQUE ET INFORMATIQUE POUR LES CENTRES RNP-RSU.

- le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 5 000.00 dhs (Cinq Mille Dhs)

-l'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 198 750.00 DHS (Cent Quatre Vingt Dix Huit Mille sept cent cinquante Dhs).

Les échantillons, exigés par les dossiers d'appel d'offres doivent être déposés au secrétariat Général de la Province d'El Kelaâ des Sraghna au plus tard le : 03/05/2023 A 10:00 H.

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés auprès de la Division du budget et matériel de la province. Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
-soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre dela Province El kelaa des Sraghna.
-soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province El kelaa des Sraghna.

-soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit envoyer par voie électronique conformément à la disposition de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435(04/09/2014) relatif à la matérialisation des procédures de passation des marchés publics. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 des règlements de consultation.

N° 2460/PA

CABINET AL ISTICHA-
RYA CONSULTING -
SARL-BOUZHNIKA
Tél/Fax: 0537649573
GSM: 0668792975.

Constitution
Aux termes d'un acte sous
seing privé en date du
15/03/2023, il a été établi
les statuts d'une société
SARL AU, dont les caracté-
ristiques sont les sui-
vantes :

Dénomination : " AL-
LIANCE 3000"
S.A.R.L.A.U
Siège Social : RESIDENCE
MAJORELLE IMM G3 N3
AL QODS SIDI BER-
NOUSSI CASABLANCA.
Associé Unique:
- Mme. AHLAM ZOUA-
GHI, apporteur en numé-
raire 100 000.00 DHS soit
1000 parts sociales.

Objet :
- MARKET PLACE E-
COMMERCE E-BOU-
TIQUE PIECES
DETACHEES ET RE-
CHANGE
- IMPORT ET EXPORT.

Durée : 99 ans.
Capital social : 100.000,00
DHS.
Gérance : la société est
gérée par : Mme. AHLAM
ZOUAGHI
Dépôt légal : la société a
été immatriculée au RC au
Tribunal de Commerce Ca-
sablanca sous le N° 864531
RC N° 577793.

N° 2461/PA

Royaume du Maroc
Chef du Gouvernement
Royal Golf Rabat
Dar Es Salam
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 01/2023

Le 10/05/2023 à 11
heures, il sera procédé
dans les bureaux de l'ad-
ministration du Royal
Golf Rabat Dar Es Salam
(km 8, Avenue Moham-
med VI, Rabat) à l'ou-
verture des plis relatifs à
l'appel d'offres ouvert sur
offres de prix concernant
l'achat de produits chi-
miques et para chimiques
destinés au Royal Golf
Rabat Dar Es Salam, en
trois (03) lots :

Lot n° 1 : Achat de pro-
duits phytosanitaires -
fongicide - Insecticide -
Herbicide
Lot n° 2 : Achat des ferti-
sants.

Lot n° 3 : Achat d'agent
mouillant et régulateur.
Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré aux bu-
reaux de l'administration
du Royal Golf Rabat Dar
Es Salam, il peut égale-
ment être téléchargé à
partir du portail Marocain
des marchés publics.
(www.marchespublics.gov
v.ma).

Le cautionnement pro-
visoire est fixé à la somme
de :

- Lot n° 1 : Six Mille
(6.000,00) dirhams.
- Lot n° 2 : Cinq Mille
(5.000,00) dirhams.
- Lot n° 3 : Vingt-Cinq
Mille (25.000,00) dirhams.
L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixé à
la somme de :

- Lot n° 1 : Trois cent vingt
mille neuf cent soixante-
seize (320 976,00) dirhams
toutes taxes comprises.

- Lot n° 2 : Deux cent
soixante et onze mille cinq
cent quarante-huit (271
548,00) dirhams toutes
taxes comprises.

- Lot n° 3 : Un million six
cent vingt-deux mille qua-
tre cent (1 622 400,00) di-
rhams toutes taxes
comprises.

Le contenu, la présenta-
tion ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des arti-
cles 27, 29 et 31 du décret
n° 2-12-349 relatifs aux
marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit transmettre leurs
plis par voie électronique
via le portail marocain des
marchés publics ;

- Soit les envoyer, par
courrier recommandé
avec accusé de réception
aux bureaux précités ;

- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans les
bureaux de l'administra-
tion du Royal Golf Rabat
Dar Es Salam ;

- Soit les remettre au pré-
sident de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 9 de règle-
ment de consultation.

N° 2462/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
WILAYA DE LA REGION
DE L'ORIENTAL
REGION
DE L'ORIENTAL
DIRECTION GENERALE
DES SERVICES
DIRECTION
DES AFFAIRES
ADMINISTRATIVES ET
JURIDIQUES
DIVISION DU BUDGET,
DES FINANCES ET
D'EQUIPEMENTS
SERVICE
DES COMMANDES
ET DES MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°10/2023/BRO

Le 02/05/2023 à partir de
10h00 Heures, il sera pro-
cédé, dans les bureaux de
la Région de l'Oriental à
l'ouverture des plis rela-
tifs à l'appel d'offres ou-
vert sur offres de prix
pour : L'ORGANISATION
DE LA Cinquième EDI-
TION DU SALON RE-
GIONAL DE
L'ECONOMIE SOCIALE
ET SOLIDAIRE (ECOSS5)
A LA VILLE D'OUDJA
Le dossier doit être télé-
chargé à partir du portail
des marchés publics
www.marchespublics.gov.
ma

La caution provisoire :
80.000,00 dhs (quatre-
vingt mille dirhams).

L'estimation des coûts
des prestations établie par
le maître d'ouvrage est
fixée à la somme de :
5.339.614,00DHS TTC
(cinq million trois cent
trente neuf mille six cent

quatorze Dirhams)
Le contenu, la présenta-
tion ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des arti-
cles 27, 29 et 31 du décret
n° 2-12-349 du 20-03-2013
relatif aux marchés pu-
blics.

Les concurrents doivent :
• Déposer par voie élec-
tronique via le portail des
marchés publics.
• Les pièces justificatives
à fournir sont celles pré-
vues par les articles 04 du
règlement de Consulta-
tion.

N° 2463/PA

ROYAUME DU MAROC
PROVINCE DE
CHTOUKA AIT BAHA
CAIDAT ESSAFA
COMMUNE
OUED ESSAFA
SERVICE DES
MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°03/2023

Le Mercredi 03 Mai 2023 à
10H00 Il sera procédé
dans le bureau du prési-
dent de la Commune
Oued Essafa Province de
Chtouka Ait Baha à l'ou-
verture des plis relatifs à
l'appel d'offres ouvert sur
offres de prix pour :

Objet : REALISATION
D'UN FORAGE D'EX-
PLOITATION POUR
L'ALIMENTATION EN
EAU AU DOUAR TIN
SAID DE 280 ML DE
PROFONDEUR A LA
COMMUNE OUED ES-
SAFA.

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au bureau
de Président de la Com-
mune Oued Essafa (Ser-
vice Des Marchés), il peut
également être téléchargé
à partir du portail des
marchés publics
www.marchespublics.gov.
ma.

Le cautionnement pro-
visoire est fixé à la somme
de 7 000.00Dhs (Sept Mille
Dhs).

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixé à
la somme de 354.600,00
Dhs TTC (Trois Cent Cin-
quante Quatre Mille Six
Cent Dhs 00 Cts TTC).

Le contenu, la présenta-
tion ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des arti-
cles 27, 29 et 31 du décret
n° 2-12-349 relatif aux
marchés publics.

Les concurrents peuvent:
• Soit envoyer, par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au
bureau précité ;

• Soit envoyer, par cour-
rier électronique sur le
portail des marchés pu-
blics www.marchespu-
blics.gov.ma.

• Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans le bu-
reau de président de la
Commune Oued Essafa
(Service des marchés) ;
• Soit les remettre au Pré-
sident de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-

verture des plis.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 10 du règle-
ment de consultation.

N° 2464/PA

ROYAUME DU MAROC
PROVINCE DE
CHTOUKA AIT BAHA
CAIDAT ESSAFA
COMMUNE
OUED ESSAFA
SERVICE DES
MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°04/2023

Le Mercredi 03 Mai 2023 à
11H00 Il sera procédé
dans le bureau du prési-
dent de la Commune
Oued Essafa Province de
Chtouka Ait Baha à l'ou-
verture des plis relatifs à
l'appel d'offres ouvert sur
offres de prix pour :

Objet : REALISATION
D'UN FORAGE D'EX-
PLOITATION POUR
L'ALIMENTATION EN
EAU AU DOUAR AIT
BELA DE 260 M DE PRO-
FONDEUR A LA COM-
MUNE OUED ESSAFA.

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au bureau
de Président de la Com-
mune Oued Essafa (Ser-
vice Des Marchés), il peut
également être téléchargé
à partir du portail des
marchés publics
www.marchespublics.gov.
ma.

Le cautionnement pro-
visoire est fixé à la somme
de 7 000.00Dhs (Sept Mille
Dhs).

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixé à
la somme de 325.800,00
Dhs TTC (Trois Cent Vingt
Cinq Mille Huit Cent Dhs
00 Cts TTC).

Le contenu, la présenta-
tion ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des arti-
cles 27, 29 et 31 du décret
n° 2-12-349 relatif aux
marchés publics.

Les concurrents peuvent:
• Soit envoyer, par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au
bureau précité ;

• Soit envoyer, par cour-
rier électronique sur le
portail des marchés pu-
blics www.marchespu-
blics.gov.ma.

• Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans le bu-
reau de président de la
Commune Oued Essafa
(Service des marchés) ;

• Soit les remettre au Pré-
sident de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 10 du règle-
ment de consultation.

N° 2465/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé et
de la protection sociale
Direction Régionale de
Casablanca Settat
Délégation Provinciale
de Berrechid
Centre Hospitalier

provincial de Berrechid
Avis d'appel d'offres
ouvert
N° 04/2022

Le 03/05/2023 à 11 heures,
il sera procédé, dans la
salle de réunion de l'Hô-
pital Provincial de Berre-
chid, rue oued melouia ,
en face de l'Ecole Natio-
nale des sciences appli-
quées , Berrechid, à
l'ouverture des plis rela-
tifs à l'appel d'offres sur
offres de prix , pour
l'achat de produits chi-
miques et biologiques de
laboratoires à l'Hôpital
Provincial de Berrechid
relevant du Centre Hospi-
talier Provincial de Berre-
chid.

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au Bureau
des marchés de l'Hôpital
Provincial de Berrechid,
rue oued melouia , en face
de l'Ecole Nationale des
sciences appliquées ,
Berrechid, il peut égale-
ment être télécharge à
partir du portail des
marchés publics :
www.marchespublics.gov.
ma.

Le montant du cautionne-
ment provisoire :vingt
mille dirhams
(20000.00DH)

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée
comme suit :

- Montant minimum :
Deux cent quarante-huit
mille cinq cent quatre-
vingt-six dirhams TTC
(248586.00DH TTC)

- Montant maximum :
Quatre cent trente-sept
mille sept cent quatre-
vingt-dix-huit dirhams
quarante centimes
TTC(437798.40DH TTC)

Le contenu, la présenta-
tion ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des arti-
cles 27, 29 et 31 du décret
n° 2.12.349 relatif aux
marchés publics.

Les concurrents peuvent :
• Soit envoyer, par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception, au
bureau précité

• Soit déposer leurs plis
par voie électronique au
maître d'ouvrage

• soit les déposer sur sup-
port papier contre récé-
pissé dans le bureau des
marchés de l'Hôpital
Provincial de Berrechid

• Soit les remettre au pré-
sident de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.

Les échantillons et les
documents techniques
exigés par le dossier
d'appel d'offres doivent
être déposés au bureau
des marchés de l'Hôpital
Provincial de Berrechid,
avant le 02 /05 /2023 à
14 heures

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 08 du règle-
ment de la consultation.

N° 2466/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé et
de la protection sociale

Direction Régionale de
Casablanca Settat
Délégation Provinciale
de Berrechid

Centre Hospitalier
provincial de Berrechid
Avis d'appel d'offres
ouvert
N° 07/2022

Le 03/ 05/2023 à 13
heures ,il sera procédé,
dans la salle de réunion de
l'Hôpital Provincial de
Berrechid, rue oued mel-
ouia , en face de l'Ecole
Nationale des sciences ap-
pliquées , Berrechid, à
l'ouverture des plis rela-
tifs à l'appel d'offres sur
offres de prix , pour :
l'achat de fongibles affé-
rents au laboratoire des-
tinés à l'Hôpital Provincial
de Berrechid relevant du
Centre Hospitalier Provin-
cial de Berrechid

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au Bureau
des marchés de l'Hôpital
Provincial de Berrechid,
rue oued melouia , en face
de l'Ecole Nationale des
sciences appliquées , Ber-
rechid, il peut également
être téléchargé à partir du
portail des marchés pu-
blics : www.marchespu-
blics.gov.ma.

Le cautionnement pro-
visoire est fixée à la somme
de : Vingt mille dirhams
(20 000,00DH)

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée
à la somme de :

- Montant minimum :
Cent trente mille deux
cent cinquante et un di-
rhams et soixante cen-
times TTC (130251.60DH
TTC)

- Montant maximum :
Deux cent quarante-sept
mille trois cent quarante-
quatre dirhams TTC
(247344.00DH TTC)

Le contenu, la présenta-
tion ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des arti-
cles 27, 29 et 31 du décret
n° 2.12.349 relatif aux
marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer, par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception, au
bureau précité

- soit déposer leurs plis
par voie électronique au
maître d'ouvrage,

- soit les déposer sur sup-
port papier contre récé-
pissé dans le bureau des
marchés de l'Hôpital
Provincial de Berrechid

- Soit les remettre au pré-
sident de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.

Les échantillons et les do-
cuments techniques exi-
gés par le dossier d'appel
d'offres doivent être dé-
posés au Bureau des mar-
chés de l'Hôpital Provin-
cial de Berrechid

avant le 02/05/2022 à
14h00

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 08 du Règle-
ment de consultation.

N° 2467/PA

HORIZONS Un nouvel ordre asiatique émerge

En redéfinissant et en élargissant les dimensions géopolitiques de l'Asie-Pacifique, Abe Shinzō, Premier ministre japonais décédé, a proposé un modèle géostratégique qui se concrétise désormais en Asie du Sud et au Moyen-Orient. Avec l'Inde au centre de cet écosystème émergent d'Asie occidentale, la vision d'Abe a commencé à prendre forme.



En construisant la notion de l'Indo-Pacifique en tant que région critique, Abe Shinzō, l'ancien Premier ministre japonais, a créé un cadre stratégique qui présageait l'intégration géopolitique et économique en cours à travers l'Asie et certaines parties de l'Afrique. Alors que les pays d'Asie du Sud et du Moyen-Orient fusionnent avec l'Asie occidentale, un nouvel ordre continental pourrait remodeler l'équilibre mondial des pouvoirs.

Ce qui distingue les démocraties des autocraties, c'est la capacité de maintenir l'état de droit et de demander des comptes aux puissants. Indépendamment de l'issue, le procès de Donald Trump – le premier de tous les présidents américains – pourrait un jour être rappelé comme un tournant dans la bataille pour la démocratie, aux États-Unis et à l'étranger.

Lors de sa première visite en Inde en tant que Premier ministre, en août 2007, Abe a prononcé son discours fondateur « Confluence des deux mers » devant le Parlement indien. Abe a tiré le titre de son discours d'un livre écrit par le prince moghol Dara Shikoh en 1655, qui explorait les points communs entre l'islam et l'hindouisme en tant que constructions religieuses et civilisationnelles voisines. Les océans pacifique et Indien partagent également de nombreux points communs, a noté Abe. Le « couplage dynamique » de ces « mers de liberté et de prospérité » transformerait non seulement la région indo-pacifique mais aussi d'Asie élargie.

Mais Abe, qui a été assassiné en juillet dernier, avait plus que de simples métaphores maritimes en tête. Son objectif primordial était de construire la

relation bilatérale la plus importante de l'Indo-Pacifique - l'Inde et le Japon. En tant que l'un des premiers dirigeants asiatiques à reconnaître l'impact mondial et régional de la montée en puissance de la Chine, Abe s'est lancé seul dans une croisade pour créer un nouvel équilibre des pouvoirs viable. En élargissant les dimensions géopolitiques de la région Asie-Pacifique et en la poussant vers l'ouest vers l'Océan Indien, il a contribué à modifier le profil stratégique de la région.

Le discours d'Abe en 2007 a mis en évidence le vide intellectuel à Washington à l'époque. Alors que les États-Unis étaient au plus fort de leur malheureuse « guerre contre le terrorisme » et embourbés dans deux guerres prolongées et coûteuses en Irak et en Afghanistan, Abe a cherché à redéfinir l'Indo-Pacifique aux termes du Japon, en tant que rival de la Chine. « communauté de destin commun » centrée.

Pour Abe et ses successeurs, favoriser la coopération à travers les rives eurasiennes et africaines par le biais de vastes réseaux de liens commerciaux et de défense était la clé pour concrétiser la vision d'une Asie plus large. En plaçant l'Indo-Pacifique au cœur de cette vision, ils se sont appuyés sur les idées de l'amiral américain du XIXe siècle Alfred Mahan et de l'historien naval britannique Julian Corbett.

Mahan et Corbett, les pionniers de la stratégie navale moderne, considéraient la puissance maritime comme une source essentielle de force nationale. Le politologue du XXe siècle Nicholas Spykman a souligné la centralité stratégique du pourtour eurasiatique, contrairement à l'insistance de Halford Mackinder sur la centralité du cœur eu-

rasien. Ensemble, les écrits de Mahan et Corbett sur la puissance maritime et l'approche maritime de Spykman en matière de géopolitique ont fourni les fondements intellectuels de l'Asie élargie d'Abe.

Aujourd'hui, la manifestation la plus claire de la stratégie indo-pacifique d'Abe est le dialogue quadrilatéral sur la sécurité, mieux connu sous le nom de Quad, qui a commencé comme une initiative humanitaire lorsque les États-Unis, l'Australie, l'Inde et le Japon ont formé une opération de secours conjointe à la suite du tsunami meurtrier qui a dévasté l'Indonésie en 2004. Après son retour au pouvoir en 2012, Abe l'a réutilisé comme véhicule de sa vision géopolitique.

Mais le Quad n'était que le début. Elle a été suivie par une série d'institutions « mini-latérales », dont le pacte de défense AUKUS entre l'Australie, les États-Unis et le Royaume-Uni; le dialogue stratégique trilatéral États-Unis-Australie-Japon; la coopération trilatérale entre l'Australie, l'Indonésie et l'Inde; et un projet conjoint d'avions de chasse Italie-Japon-Royaume-Uni. Ces initiatives, qui visent toutes à renforcer la sécurité et la stabilité dans l'Indo-Pacifique, reflètent la transformation en cours de la région en une « géographie des stratégies ».

Après que la guerre en Irak et le printemps arabe ont poussé les États arabes à diversifier leurs alliances et leurs partenariats et à réduire leur dépendance à l'égard des États-Unis, des pays asiatiques tels que la Chine, le Japon, l'Inde, l'Indonésie et la Corée du Sud se sont précipités pour combler le vide. Les Emirats arabes unis et l'Arabie saoudite, par exemple, sont respective-

ment les troisième et quatrième partenaires commerciaux de l'Inde. Le Japon est devenu un leader régional de confiance dans les domaines de la technologie, de l'énergie propre et de l'exploration spatiale. Et la Corée du Sud est désormais un important fournisseur de technologie et d'armes aux États du Golfe et à l'Égypte. L'approfondissement des liens militaires et commerciaux, ainsi que l'influence croissante des États du Golfe, ont accéléré l'intégration du Moyen-Orient dans la sphère économique asiatique.

Alors qu'Abe cherchait à compenser la montée en puissance de la Chine en redéfinissant la région Asie-Pacifique, les stratèges et les intellectuels (dont moi) ont tenté d'établir un équilibre régional des pouvoirs en élargissant la définition géopolitique du Moyen-Orient pour inclure l'Inde et d'autres pays d'Asie du Sud. Les accords d'Abraham entre Israël, les Émirats arabes unis et Bahreïn, le Forum du Néguev, l'I2U2 et le cadre trilatéral France-EAU-Inde indiquent tous une alliance indo-abrahamique naissante entre l'Inde, Israël et les États arabes.

L'introduction de l'Inde dans le domaine politique et économique du Moyen-Orient est une extension du modèle géostratégique défendu par Abe dans son discours « Confluence des deux mers ». Avec l'Inde comme trait d'union entre l'Indo-Pacifique et les pays indo-abrahamiques d'Asie occidentale, un ordre continental asiatique commence à se dessiner.

Par Mohammed Soliman

Conseiller en stratégie mondiale chez McLarty Associates et directeur du programme Technologies stratégiques et cybersécurité au Middle East Institute.

Sport

La vision de S.M le Roi pour la promotion du sport mise en avant aux Nations unies



La vision clairvoyante de S.M le Roi Mohammed VI pour la promotion du sport a été mise en avant jeudi au siège des Nations unies à New York, à l'occasion de la célébration du 10ème anniversaire de la Journée internationale du sport au service du développement et de la paix.

Intervenant à cette occasion, le

président fondateur de l'ONG TIBU Africa, Mohamed Zariat, a souligné que suite à l'adoption de la nouvelle Constitution le 1er juillet 2011, le Maroc a consacré dans sa Loi fondamentale le droit au sport comme droit inaliénable des citoyens et l'élève au rang de levier du développement humain.

Par ailleurs, la lettre Royale

adressée aux participants aux Assises nationales sur le sport en 2008 a donné lieu à plusieurs projets de réhabilitation et de restructuration du secteur, a affirmé M. Zariat, qui participe à cet événement auquel prennent part plusieurs experts et athlètes de renom, dont les ex-internationaux de football argentin et ivoirien, Javier Zanetti et Didier Drogha.

Au Maroc, le Nouveau modèle de développement vise à faire du sport un levier de développement humain, d'inclusion, de cohésion sociale et de lutte contre l'exclusion et la marginalisation, a ajouté ce passionné du basketball et du sport comme vecteur de développement social.

"J'invite l'ensemble des Etats membres à se joindre à notre Sommet de l'éducation par le sport en Afrique prévu du 25 au 28 mai 2023 au Maroc afin de découvrir sur le terrain nos solutions et programmes axés sur l'éducation, sur l'insertion professionnelle et sur l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes par le sport", a-t-il ajouté.

Evoquant le rôle des ONG dans la promotion et l'inclusion sociale des jeunes, l'intervenant a rendu hommage aux acteurs nombreux "à créer de l'impact fort et durable auprès de leurs communautés".

Il a relevé que sa participation à l'événement initié par l'ONU est l'occasion de "rendre un vibrant hommage aux associations sportives locales, aux écoles, aux éducatrices et aux animateurs qui déploient des programmes et des approches innovantes permettant

l'utilisation du sport comme levier de développement humain, social et économique".

Fondée en 2011, Tibu Africa est une ONG qui "utilise la force du sport pour concevoir des solutions sociales et innovantes dans les domaines de l'éducation, l'autonomisation et l'inclusion socioéconomique des jeunes et des femmes par le sport au Maroc et en Afrique".

La Journée internationale du sport au service du développement et de la paix, célébrée le 6 avril de chaque année, est l'occasion de reconnaître le rôle positif que le sport et l'activité physique jouent dans les communautés et dans la vie des gens à travers le monde.

Elle est placée cette année sous le thème: "Marquer des points pour les peuples et la planète". Les activités au programme tendent à mettre l'accent sur l'influence du sport par rapport au développement durable et à la paix.

Selon les Nations unies, le sport est "un droit fondamental et un outil puissant pour renforcer les liens sociaux et promouvoir le développement durable et la paix, ainsi que la solidarité et le respect de tous".

Botola Pro D1 : L'ASFAR conforte son statut de leader

Duel à distance entre les Militaires et les Rouges

L'Association sportive des FAR a battu le Chabab de Mohammédia par un but à zéro jeudi, pour le compte de la 21e journée de la Botola Pro D1, au complexe sportif Prince Moulay Abdellah de Rabat. La victoire a été décrochée grâce à Reda Slim, auteur de l'unique but du match à la 36e minute.

Suite à cette rencontre, l'AS FAR reste à la première place avec 47 points, alors que le club de la ville des fleurs, 24 points, occupe la dixième place.

A noter que la Botola se poursuivra en cette fin de semaine pour le compte de la 22ème journée. Samedi à partir de 22h00, deux rencontres sont au programme, à savoir WAC-MCO et FUS-Raja. Le lendemain dimanche, toujours à 22h00, le HUSA recevra l'ASFAR, au moment où le MAT accueillera le SCCM.

Le bal de la 22ème manche devait être ouvert vendredi par les matches JSS-DHJ, MAS-IRT, OCS-UTS et OCK-RSB.

Championnat DII

Le championnat Pro DII de football se poursuivra ce week-end pour le compte de la 22ème journée selon le programme suivant :

Samedi

15h30 : USMO-RCOZ

22h00 : RBM-WAF

22h00: RCAZ-CAYB

Dimanche

15h30: CJBG-ASS

15h30: JSM-SM

15h30: UST-CAK

22h00: IZK-I.Marrakech

22h00: RAC-OD

Patrice Motsepe : La candidature du Maroc à l'organisation de la Coupe du monde FIFA-2030 est désormais celle du continent africain

Le président de la Confédération africaine de football (CAF), Patrice Motsepe, a déclaré que la candidature du Maroc à l'organisation de la Coupe du monde de la FIFA 2030 est désormais celle du continent africain.

Selon un communiqué de la CAF publié sur son site électronique, M. Motsepe a souligné que «la décision unanime prise par le Comité exécutif de la CAF, lors de sa réunion de mercredi, de soutenir la candidature du Maroc à l'organisation de la Coupe du monde de la FIFA 2030 signifie que la candidature du Maroc est désormais celle du continent africain».

«Nous nous concentrons désormais sur l'organisation d'une nouvelle Coupe du monde de la FIFA en Afrique et nous nous engageons à travailler avec toutes les associations nationales et confédérations de football pour y parvenir», a-t-il ajouté.

Le communiqué rappelle que le Comité exécutif de la Confédération africaine de football a décidé à l'unanimité, au nom du football africain, de soutenir la candidature du Maroc à l'organisation de la Coupe du monde de la FIFA 2030.

La CAF a également décidé d'ouvrir la candidature pour l'organisation de la Coupe d'Afrique des nations 2027 en rai-

son des demandes de nombreuses associations membres de la CAF et de leurs gouvernements d'accueillir la compétition majeure du continent, fait savoir la même source. La CAF annoncera les nations retenues pour accueillir la Coupe d'Afrique des nations 2025 et celle de 2027 en même temps avant le mois de septembre de cette année, note le communiqué.

En outre, le Comité exécutif de la CAF a été informé, lors de sa réunion, des progrès substantiels réalisés en ce qui concerne la Super Ligue Africaine inaugurale qui débutera plus tard cette année.

Aboukhallal mène Toulouse FC en finale de la Coupe de France

Toulouse FC de Zakaria Aboukhallal s'est qualifié, jeudi, pour la finale de la Coupe de France, en s'imposant 2-1 en demi-finale à Annecy, grâce, entre autres, à un but de l'international marocain.

L'ailier marocain a donné l'avantage aux Toulousains, en reprenant de la tête au pre-

mier poteau un centre de Branco Van den Boomen, à la 36e minute. Toulouse FC a doublé la mise grâce à un but de Fares Chaïbi (85e), tandis qu'Annecy avait égalisé juste avant la pause par Alexy Bosetti (45e+4).

Les Toulousains affronteront, le 29 avril au Stade de France, Nantes qui a éliminé

Lyon, mercredi (1-0).

Toulouse disputera la finale de la Coupe de France pour la seconde fois de son histoire après avoir gagné cette épreuve en 1957 (victoire sur Angers 6-3). Le TFC a ensuite échoué trois fois en demi-finale en 1966, 1985 et 2009.